



République
du Burundi



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Session 2023 du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – Bureaux de l'Afrique Centrale et de l'Est

Eriger l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité, et destinations d'investissements de choix, pour accélérer l'industrialisation, la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire

Club du Lac Tanganyika - Bujumbura, Burundi
26 – 29 September 2023

Rapport sur la situation socio-économique des pays de l'Afrique centrale

Table des matières

Table des matières	1
Abréviations et Acronymes	2
Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	3
Liste des Encadrés	4
Vue d'ensemble	5
1. Evolution macroéconomique récente des pays de l'Afrique centrale et Perspectives 2023-2025	8
1.1. Secteur réel et prix	8
1.1.1 Croissance	8
1.1.2. Prix	10
1.2. Finances publiques	12
1.3. Secteur monétaire	13
1.4. Secteur extérieur	14
1.5. Recommandations	15
2. Développement social récent en Afrique centrale	17
2.1. Tendances démographiques	18
2.2. Pauvreté	21
2.3. Situation de l'emploi en Afrique centrale	26
2.4. Progrès et enjeux de l'éducation de qualité pour tous en Afrique centrale	30
2.5. Santé	39
2.6. Recommandations	41
Références	42

Abréviations et Acronymes

BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
CEA/BSR-AC	Bureau Sous-Régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
FMI	Fonds Monétaire International
IDH	Indice de Développement Humain
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONU	Organisation des Nations Unies
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
PIB	Produit Intérieur Brut
STP	Sao Tomé-et-Principe
ZLECAf	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Liste des tableaux

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international (2021-2025).....	6
Tableau 2: Evolution de la masse monétaire des pays de la CEEAC entre 2020 et 2022 (en % du PIB).....	14
Tableau 3 : Taux de croissance annuelle de la population : estimations, 2018-2021, et scénario moyen avec intervalles de prédiction de 95 %, 2022, 2030, 2050 et 2063 (en %).....	18
Tableau 4 : Projection de la population dans les pays de la CEEAC en 2030, 2050 et 2063.....	20
Tableau 5 : Indice de développement humain (IDH) pour les pays de la CEEAC.....	22
Tableau 6 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, par sexe et par âge (%) ...	23
Tableau 7 : Proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale (%).....	26
Tableau 8 : Taux d'achèvement, éducation primaire, ODD4, Indicateur 4.1.2 (en %).....	30
Tableau 9 : Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, ODD4, Indicateur 4.1.2 (en %)	31
Tableau 10 : Dépenses publiques d'éducation en 2018 et 2020 (en % du PIB).....	36
Tableau 11 : Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques).....	37
Tableau 12 : Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	39
Tableau 13 : Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes).....	40
Tableau 14 : Dépenses publiques de santé (en % PIB)	41

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de la croissance réelle et de l'inflation de l'Afrique centrale de 2018 à 2022 et perspectives 2023-2025	9
Graphique 2 : Evolution de la croissance du PIB réel des pays de la CEEAC en 2021-2022 (en %)	10
Graphique 3 : Evolution de l'inflation des pays de l'Afrique centrale en 2022.....	11
Graphique 4 : Evolution du solde budgétaire global des pays de la CEEAC en 2021 et 2022 (% du PIB).....	13
Graphique 5 : Evolution du solde du compte courant des pays de la CEEAC en 2021 et 2022 (% du PIB).....	15
Graphique 6 : Indice synthétique de fécondité (naissances vivantes par femme), 2018, 2022, 2030, 2050.....	19
Graphique 7 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, âgée de 15 ans et plus, par sexe, en 2019 (dernière année disponible), en %.....	24
Graphique 8 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, par groupe d'âge, en 2019 (dernière année disponible), en %.....	25
Graphique 9 : Secteurs de l'emploi en Afrique centrale en 2021 (en %).....	27
Graphique 10 : Secteur emploi et genre en Afrique centrale en 2021 (en %).....	27
Graphique 11 : Taux de chômage en Afrique centrale de 2018 à 2022 (en %)	28
Graphique 12: Taux de chômage par sexe en Afrique en 2022 (en %).....	28

Graphique 13 : Evolution de l'emploi informel en Afrique centrale par sexe de 2018 à 2022 (en %)	29
Graphique 14 : Emploi vulnérable en Afrique Centrale par sexe en 2022 (en %)	29
Graphique 15 : Taux d'achèvement, éducation primaire, par sexe, en 2020* (en %)	33
Graphique 16 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, par sexe, en 2020* (en %)	33
Graphique 17 : Taux d'achèvement, éducation primaire, plus riche vs. plus pauvre, dernière année disponible (en %)	34
Graphique 18 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, plus pauvre vs. plus riche, dernière année disponible (en %)	34
Graphique 19 : Taux d'achèvement, éducation primaire, zone urbaine vs. zone rurale, dernière année disponible (en %)	35
Graphique 20 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, zone urbaine vs. zone rurale, dernière année disponible (en %)	35
Graphique 21 : Dépenses publiques d'éducation (% PIB) et taux d'achèvement dans le primaire	38
Graphique 22 : Dépenses publiques d'éducation (% PIB) et taux d'achèvement dans le premier cycle du secondaire	38
Graphique 23 : Décès d'enfants de moins de 5 ans en 2021 (en %)	40

Liste des Encadrés

Encadré 1 : Cadre d'action Education 2030 et financement de l'éducation	36
--	----

Vue d'ensemble

Les activités économiques ont évolué en 2022 dans un contexte international marqué par les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant entraîné la baisse de l'offre de matières premières, ainsi que la flambée des prix des produits de base et de l'énergie. L'**économie mondiale**, après avoir hérité de trois années de crise liée à la pandémie de COVID-19, a ralenti à 3,5 % en 2022 (contre 6,3% en 2021), et devrait continuer de ralentir en 2023 et en 2024 en moyenne à 3,0% à la suite des durcissements des conditions financières mondiales. En 2025, l'économie mondiale devrait se redresser progressivement à 3,2% en 2025, soutenue par l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de l'offre de l'énergie, ainsi que des denrées alimentaires. Dans **les pays avancés**, la croissance a ralenti en 2022 à 2,7% (contre 5,4% en 2021). Le ralentissement devrait se poursuivre en 2023 et 2024. **Au niveau des pays émergents et en développement**, un ralentissement de la croissance est également observé en 2022 (4,0% en 2022 contre 6,8% en 2021). En 2023-25, la croissance se situerait en moyenne autour de 4,0% du fait notamment de la réouverture des frontières en Chine et de la reprise des activités économiques dans le monde.

Du côté des prix, la hausse de l'inflation mondiale s'est poursuivie en 2022 en se situant à 8,7% contre 4,7% en 2021. En 2023, elle devrait diminuer progressivement en passant à 6,8 %, puis à 5,2 % en 2024 et à 3,9% en 2025, grâce notamment au resserrement massif et simultané des politiques monétaires des banques centrales, et à la baisse des prix des carburants et des matières premières énergétiques, en particulier pour les États-Unis, la zone euro et l'Amérique latine.

En **Afrique subsaharienne**, après la forte baisse enregistrée en 2020 (-1,6% contre 3,2% en 2019) en raison des restrictions causées par la pandémie de COVID-19, la croissance de la zone a rebondi à 4,8% en 2021. En 2022, un ralentissement est de nouveau observé causé notamment par la baisse de la demande des biens exportés par les pays de la région due à la rupture des chaînes d'approvisionnement, le relèvement des taux des banques centrales dans la plupart des pays afin de lutter contre l'inflation. La croissance aurait ralenti à 3,9% en 2022, et cette baisse devrait se poursuivre en 2023 à 3,5%, pour la deuxième année consécutive dans un contexte d'essoufflement de l'activité économique mondiale.

A partir de 2024, une reprise de l'activité économique devrait être observée soutenue par l'atténuation des perturbations des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'offre des produits de base et des denrées alimentaires. La croissance devrait s'accélérer à 4,1% en 2024-25.

S'agissant de l'évolution des prix, la région continue d'être en proie à des niveaux d'inflation élevés (à 2 chiffres) depuis 2020. En 2022, l'inflation moyenne se serait située à +14,5% contre 11,0% en 2021. C'est la conséquence d'une hausse de l'inflation alimentaire généralisée à tous les pays de région, due à l'augmentation des prix mondiaux des carburants et des produits alimentaires provoquée par la crise russo-ukrainienne. En 2023, l'inflation globale continuera d'être élevée à 14,0%, tandis qu'à partir de 2024, les pressions inflationnistes devraient commencer à s'atténuer. En effet, étant grand importateur net des denrées alimentaires et des produits énergétiques, l'Afrique subsaharienne devrait bénéficier en 2024 de la baisse des prix

mondiaux de ces produits (amorcée en 2023 et devant se poursuivre jusqu'en 2025). Ce qui contribuerait fortement au ralentissement de l'inflation globale dans la région qui se situerait à 10,5% en 2024 et à 8,7% en 2025.

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international (2021-2025)

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2021	2022*	2023**	2024**	2025**
Croissance du PIB réel					
Economie mondiale	6,3	3,5	3,0	3,0	3,2
Pays avancés	5,4	2,7	1,5	1,4	1,8
Pays émergents et en développement	6,8	4,0	4,0	4,1	4,0
Afrique Sub-saharienne	4,7	3,9	3,5	4,1	4,1
Inflation					
Economie mondiale	4,7	8,7	6,8	5,2	3,9
Pays avancés	3,1	7,3	4,7	2,8	2,1
Pays émergents et en développement	5,9	9,8	8,3	6,8	5,2
Afrique subsaharienne	11,0	14,5	14,0	10,5	8,7

Source : FMI, *Perspectives de l'Economie Mondiale (Juillet et avril 2023)*, *estimation, **prévision

En Afrique centrale¹, la reprise économique amorcée en 2021 s'est poursuivie en 2022 grâce au dynamisme des activités économiques de tous les états membres. La croissance réelle sous-régionale est estimée à 4,2% en 2022, soit une hausse de 1,3 points par rapport à 2021. Du côté des prix, la sous-région reste toujours confrontée à de fortes pressions inflationnistes depuis 2018. En 2022, l'augmentation des cours des matières premières due à la baisse de l'offre céréalière a exercé une forte pression sur les prix. L'inflation moyenne de la sous-région s'est accélérée à 12,8%, tirée par des niveaux de prix moyens élevés en Angola (21,4%), au Burundi (18,9%), à Sao Tomé-et-Principe (18,0%) au Rwanda (13,9%).

La gestion des finances publiques de la sous-région s'est soldée par un excédent budgétaire en 2022 équivalent à 1,45% du PIB en amélioration par rapport à 2021 où il s'était établi à 0,24% du PIB. Cette performance est liée à la reprise des activités économiques entamée en 2021 à la suite de la levée progressive des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, combinée à la remontée des cours des matières premières, notamment du pétrole brut.

Par ailleurs, les échanges extérieurs des pays de la CEEAC ont poursuivi le redressement entamé en 2021. Le solde du compte courant de la sous-région est resté excédentaire en 2022 à 3,1% du PIB (contre 1,5 % du PIB en 2021), grâce notamment aux bonnes performances de l'Angola (11,0% du PIB) et du Congo (19,4% du PIB).

Sur le plan du développement social, l'état des lieux révèle une croissance démographique ralentie en raison de la baisse des naissances, mais des taux de fécondité toujours élevés. Les pays de la sous-région qui se trouvent dans la deuxième phase de la transition démographique sont confrontés aux défis d'une population jeune. La pauvreté demeure un autre défi majeur

¹ L'Afrique centrale correspond ici aux 11 pays de la CEEAC : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe.

dans la sous-région. Les femmes et les jeunes sont les plus vulnérables à la pauvreté et sont plus exposés au risque d'être au chômage et travailleurs pauvres.

L'emploi informel reste la forme d'emploi dominante, et les secteurs de l'industrie et des services absorbent timidement la main-d'œuvre disponible, qui se retrouve principalement dans le secteur agricole.

En outre, beaucoup reste encore à faire en matière de protection sociale, les filets de protection sociale ne couvrant qu'une fraction faible des plus démunis de la population.

En matière d'éducation et de santé, en dépit des efforts significatifs des pays en matière de dépenses dans ces domaines, beaucoup reste encore à faire pour s'assurer de la réalisation des objectifs du développement durable de l'agenda 2030. Des efforts pour s'assurer d'une utilisation efficace des ressources, bénéficiant à tous et toutes, notamment aux plus vulnérables, sont nécessaires.

1. Evolution macroéconomique récente des pays de l'Afrique centrale et Perspectives 2023-2025

L'Afrique centrale, à l'instar des autres sous-régions du continent, est marquée depuis quelques années par des crises économiques, climatiques et sécuritaires dont les impacts ont des incidences importantes sur l'économie de ses Etats membres. Ces derniers prennent davantage conscience de la nécessité d'accélérer la diversification économique et de développer les capacités de production pour résister aux chocs systémiques et de prémunir leurs économies contre les perturbations mondiales qui se produisent à l'instar des chocs pétroliers, de la pandémie de COVID-19 ou encore du conflit russo-ukrainien. Cette prise de conscience trouve son origine dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le Programme 2030 des Nations Unies pour le développement durable adoptés par les dirigeants de la sous-région et qui constituent les deux cadres stratégiques majeurs pour la croissance inclusive et le développement durable. Le présent point analyse les récentes dynamiques économiques des pays de l'Afrique centrale à travers l'examen de quelques indicateurs clés de la performance macroéconomique afin d'interpeller les autorités des pays sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes économiques nécessaires pour que l'Afrique centrale profite pleinement de son potentiel économique en vue d'un développement économique inclusif et durable conformément aux deux Agendas 2030 et 2063.

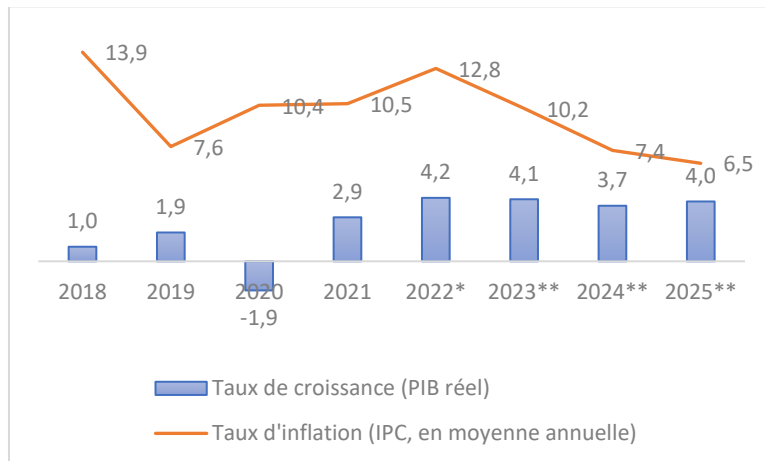
1.1. Secteur réel et prix

1.1.1 Croissance

Après deux années successives de dynamisme économique, où la croissance réelle s'est située à 1,0% et 1,9%, respectivement en 2018 et 2019, la sous-région s'est contractée en 2020 à 1,9% subissant les perturbations de la crise sanitaire liée à la COVID-19, notamment la rupture des circuits d'approvisionnement du fait des restrictions sur les mouvements des personnes à travers le monde. En 2021, le dynamisme des activités économiques dans la majorité des Etats membres de la CEEAC (notamment, Angola, Rwanda, Burundi, Cameroun, Congo, RCA, Gabon, RDC, Sao Tomé-et-Principe) a permis de renouer avec la croissance. La croissance du PIB réel s'est accélérée à 2,9%, tirée principalement par les performances économiques du Rwanda (+10,9%), de la RDC (+8,9%), du Cameroun (+3,6%) et du Burundi (+3,1%).

La reprise s'est poursuivie en 2022, avec une croissance estimée à 4,2%, soutenue par les performances positives enregistrées par tous les Etats membres.

Graphique 1 : Evolution de la croissance réelle et de l'inflation de l'Afrique centrale de 2018 à 2022 et perspectives 2023-2025



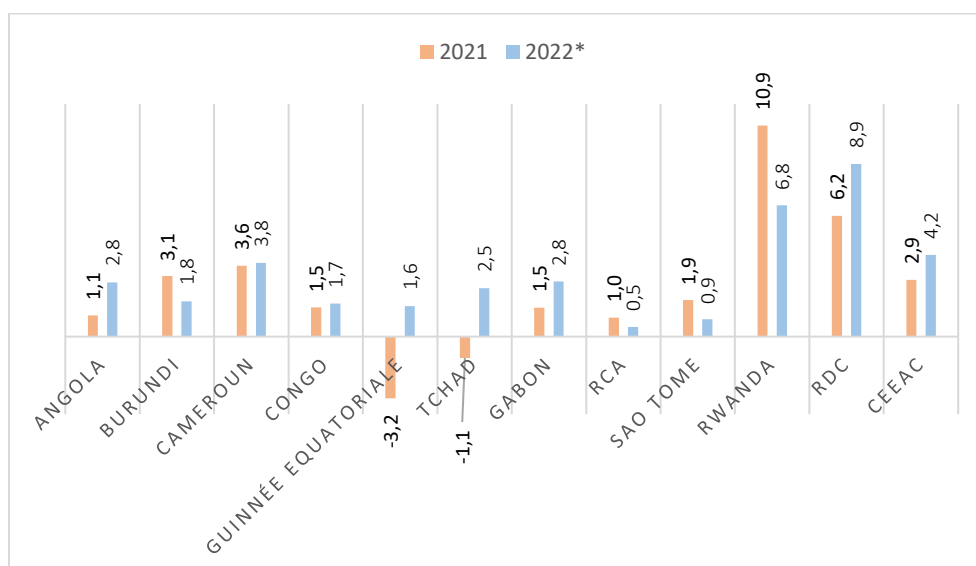
Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

La RDC (8,9%) et le Rwanda (+6,8%) ont été les plus performantes. Ces pays sont suivis par le Cameroun (3,8%). En RDC, la performance est principalement liée au dynamisme de la production minière, stimulée par le lancement de la mine de cuivre de Kamoia-Kakula à la mi-2021, qui entreprend des expansions progressives et est en passe de devenir la troisième plus grande mine de cuivre au monde d'ici 2024. Le dynamisme de l'activité économique au Rwanda est soutenu depuis 2021 par de bonnes performances des secteurs manufacturier et des services, combinées à une forte consommation privée, malgré une contraction du secteur de la construction et la faiblesse de la production agricole affectée par les conditions météorologiques. Au Cameroun, la croissance a été soutenue en 2022 par le secteur non pétrolier (+3,9%), notamment à travers le dynamisme des secteurs de l'agro-industrie et des services.

Concernant le cas particulier de l'Angola, la locomotive de la sous-région, la reprise amorcée en 2021 après cinq années successives de récession économique, s'est poursuivie en 2022. La croissance du PIB réel s'est accélérée à 2,8%, en amélioration de 1,7 points par rapport à 2021, soutenue par la hausse des prix du pétrole et l'augmentation de la production pétrolière (la croissance du secteur pétrolier s'est établie à 2,0% en 2022 contre -11,5% en 2021), ainsi que la résilience du secteur non pétrolier (+3,2%).

La RCA et Sao Tomé-et-Principe restent les moins performantes dans la sous-région. En RCA, une décélération est enregistrée depuis 2019 expliquée notamment par la persistance des contraintes structurelles importantes liées aux conflits armés internes. En 2022, le taux de croissance est estimé à 0,5% contre 1% en 2021 et 2020. A Sao Tomé-et-Principe, l'économie a poursuivi en 2022, le ralentissement observé depuis 2021 avec un taux de croissance de 0,9% contre 1,9% un an plus tôt. Cette contreperformance est principalement liée notamment (i) à la persistance des pénuries d'énergie, (ii) aux effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur le secteur touristique (principal moteur de l'économie), (iii) aux inondations survenues en fin 2021 et début 2022 ayant provoqué un ralentissement des activités de pêche et de l'agriculture, et (iv) aux effets de la guerre russo-ukrainienne ayant affaibli les services de transport et commerciaux du fait de la hausse du fret et des coûts maritimes.

Graphique 2 : Evolution de la croissance du PIB réel des pays de la CEEAC en 2021-2022 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

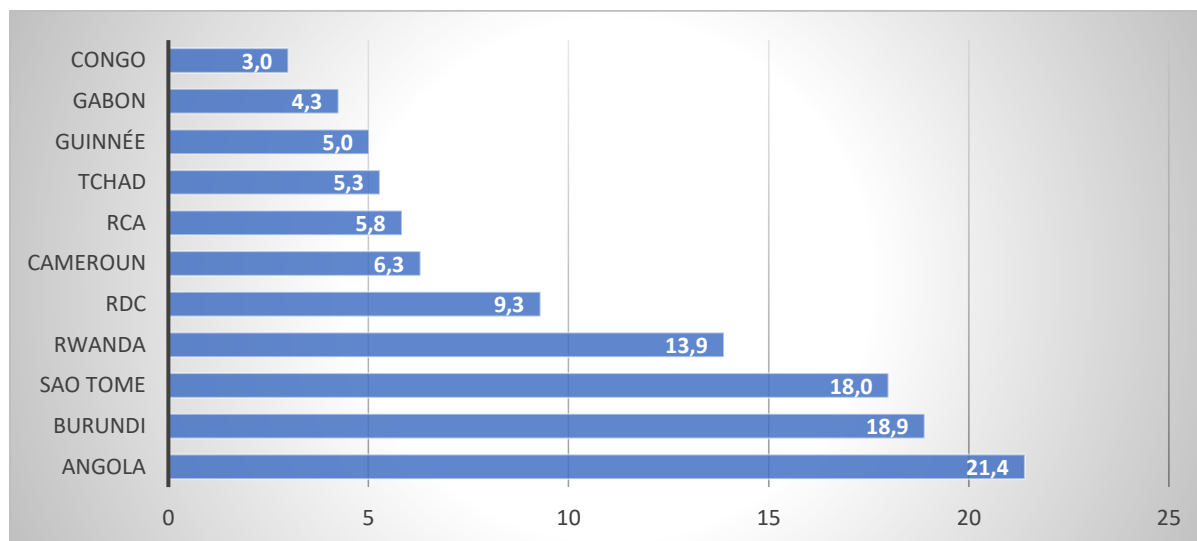
Dans l'ensemble, les perspectives 2023-25 de la sous-région sont favorables, en dépit des multiples crises et des incertitudes liées au processus post-électoral à l'approche des élections présidentielles et législatives dans certains pays, avec des risques de survenance des conflits. Bien qu'un léger ralentissement serait observé sur la période, la croissance économique de la CEEAC devrait s'établir à 4,1 % en 2023, puis à 3,7% en 2024, et devrait par la suite s'accélérer à 4,0% en 2025, tirée par le dynamisme économique de certains pays comme le Rwanda, la RDC, le Burundi, le Cameroun, et le Congo avec des taux de croissance moyen par an respectivement de +7,1%, +6,5%, +5,1%, +4,2% et +3,9%.

La Guinée Equatoriale serait le seul pays qui connaîtrait une récession au cours de la période, avec une croissance estimée à - 6,2% en moyenne par an, résultant essentiellement du déclin de la production pétrolière.

1.1.2. Prix

La sous-région reste confrontée à de fortes pressions inflationnistes depuis 2018. Le niveau général des prix se situait autour de 10,6% en moyenne sur la période 2018-2021. En 2022, la hausse des prix a été exacerbée par l'augmentation des cours des matières premières du fait de la baisse de l'offre céréalière provoquée par la guerre russo-ukrainienne. L'inflation moyenne de la sous-région s'est accélérée à 12,8%, tirée par des niveaux de prix moyens élevés en Angola (21,4%), au Burundi (18,9%), à Sao Tomé-et-Principe (18,0%) et au Rwanda (13,9%).

Graphique 3 : Evolution de l'inflation des pays de l'Afrique centrale en 2022



Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

Au Burundi et à Sao Tomé-et-Principe, la forte augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants ont intensifié les vulnérabilités socio-économiques. Au Rwanda, la hausse de l'inflation en 2022 est principalement dû à l'augmentation des prix alimentaires et de l'énergie, ainsi qu'à la demande intérieure alimentée par la forte croissance du crédit.

En Angola cependant, malgré un niveau d'inflation encore élevé en 2022, la poussée inflationniste a été légèrement maîtrisée (l'inflation aurait diminué sensiblement de 4,4 points par rapport au niveau de 2021) grâce à un kwanza plus fort et les efforts de la Banque centrale de resserrer la politique monétaire, malgré la hausse des prix mondiaux des produits de base, des denrées alimentaires et des carburants.

En perspective, l'inflation moyenne de la sous-région devrait ralentir progressivement sur la période 2023-25. Elle se devrait se situer à 10,2% en 2023, à 7,4% en 2024 et à 6,5% en 2025, soutenue par la baisse des prix moyens à la consommation sur la période dans la majorité des pays en lien avec la baisse des prix mondiaux de matières premières, des denrées alimentaires et des carburants. Dans 8 pays (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad, Sao Tomé-et-Principe), l'inflation baissera à partir de 2023, tandis qu'au Rwanda, en RDC et RCA, les pressions inflationnistes se poursuivront avant de retomber à partir de 2024.

En ce qui concerne le Rwanda, les tensions inflationnistes (au-dessus du niveau de référence de 5% de la National Bank of Rwanda) devraient ainsi se poursuivre en 2023 à +14,5%, principalement en raison de la persistance d'une inflation alimentaire élevée. En revanche, à partir de 2024, les mesures de resserrement monétaire envisagées pour soutenir la balance extérieure et la stabilité des prix devraient progressivement ramener le niveau d'inflation autour de 5%. En RDC, après une nouvelle hausse prévue à 14,8% en 2023, la baisse progressive des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, associée à l'effet modérateur du resserrement

monétaire sur la consommation privée (poursuite de la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente de la Banque centrale), contribueront à faire baisser l'inflation, qui s'établirait en moyenne à 7,1% sur la période 2024-25. En RCA, les réformes des prix des carburants engagés par le gouvernement, en augmentant fortement les prix de détail des carburants en janvier 2023 pour la première fois depuis 2015, ferait passer l'inflation de 5,8% en 2022 à 6,3 % en 2023. Néanmoins, à la suite d'un nouveau resserrement monétaire de la BEAC, l'inflation moyenne pourrait baisser à 2,7 % en 2024 et à 2,8% en 2025.

1.2. Finances publiques

Après les contreperformances en matière de finances publiques enregistrées en 2019 et 2020 (le déficit budgétaire global s'est situé respectivement à 0,5% et 2,3% du PIB environ), la reprise des activités économiques entamée en 2021 à la suite de la levée progressive des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, combinée à la remontée des cours des matières premières, notamment du pétrole brut, a permis d'améliorer les finances publiques. En 2022, la sous-région a enregistré un excédent budgétaire de 1,45% du PIB en amélioration de 1,21 points par rapport à 2021.

Cet excédent est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu dans un contexte d'augmentation des dépenses publiques dues aux mesures de soutien budgétaire (notamment le subventionnement des produits pétroliers à la pompe, et le gel des prix des biens de première nécessité) prises par les gouvernements des pays de l'Afrique centrale face à la persistance de l'impact négatif du conflit russo-ukrainien sur l'énergie et les produits alimentaires.

Par pays, des excédents budgétaires globaux ont été enregistrés en 2022 dans 7 pays sur 11, à savoir : au Congo (8,9% du PIB contre 1,8 % en 2021), en Guinée Equatoriale (3,5 % du PIB contre 2,6 % en 2021), au Tchad (6,1% du PIB après un déficit de 1,9% du PIB en 2021), au Rwanda (5,3% du PIB contre 4,7% du PIB en 2021), au Gabon (1,8% du PIB après un déficit de 1,9% du PIB en 2021), à Sao Tomé-et-Principe (+8,1 % du PIB après 1,5 % en 2021) et en Angola (1,7 % du PIB après 3,8% en 2021) (graphique 4). Les excédents budgétaires de l'Angola, première économie et premier producteur de pétrole de l'Afrique centrale, ont été soutenus par la hausse des prix du pétrole et la stabilité de la production. Le gouvernement angolais a également procédé à un assouplissement budgétaire afin d'améliorer la mobilisation des recettes, notamment en renforçant l'efficacité du recouvrement des impôts et en réduisant l'évasion fiscale.

En revanche, des déficits budgétaires ont été enregistrés en 2022 en RCA (-5,3 % du PIB après -6,0 % en 2021), au Cameroun (-1,1 % du PIB après -3,0 % du PIB en 2021), au Burundi (-5 % du PIB après -7,8 % du PIB en 2021), et en RDC (-0,5 % du PIB après -1,6 % du PIB en 2021). Le déficit budgétaire au Burundi, bien qu'il se soit réduit par rapport à 2021, est liée à l'augmentation des dépenses publiques d'investissement, ainsi qu'à l'ajustement des salaires entamés depuis 2016 entraînant au fil des ans une hausse de la masse salariale. Des efforts de rationalisation des pouvoirs publics ont été engagés pour améliorer les recettes, à travers plusieurs réformes initiées notamment (i) la digitalisation, (ii) le renforcement des missions de

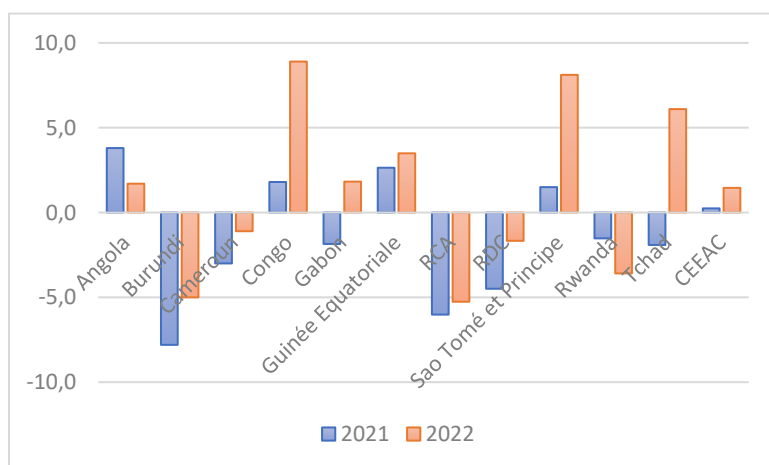
contrôle et le recouvrement des recettes courantes et des arriérés d'impôts, (iii) la fiscalisation du secteur informel, (iv) la simplification des procédures et la facilitation des paiements ainsi que (v) le renforcement des capacités des agents de l'administration fiscale et de ses partenaires. Malgré ces efforts, l'augmentation des recettes en 2022 (+23,8% du PIB, soit 0,6 points de plus par rapport à 2021) est restée toujours en deçà des dépenses publiques (+31,0% du PIB, soit 2,2 points de plus par rapport à 2021).

Le déficit budgétaire en RDC, bien qu'il se soit également réduit par rapport à 2021, est lié notamment à la hausse des salaires des fonctionnaires, justifiée par la volonté de l'État d'améliorer les conditions sociales de ces derniers et à l'augmentation des dépenses exceptionnelles liées à la sécurité ainsi qu'à la baisse de l'impôt professionnel sur le revenu.

Au Cameroun, la hausse en 2022 des recettes pétrolières (3,5% du PIB contre 1,9% du PIB en 2021) et des recettes non pétrolières (12,1% du PIB contre 11,8% du PIB en 2021), a également permis de ramener le déficit global à la baisse par rapport à 2021. En RCA, le déficit budgétaire bien qu'en baisse également en 2022 par rapport à 2021, a été causé par la faiblesse du recouvrement des recettes en lien avec la pénurie de carburant et le ralentissement de l'activité économique. En effet, les recettes intérieures mensuelles ont diminué à partir du milieu de l'année, passant d'environ 11,0 milliards de FCFA à 8,5 milliards de FCFA. Pour répondre à ce manque à gagner, les autorités ont procédé à un ajustement partiel des dépenses intérieures non prioritaires de 9,5 milliards de francs CFA (soit 0,6 % du PIB).

Les perspectives sous-régionales pour 2023 seraient dans l'ensemble moins favorables en raison des incertitudes tant au niveau sous-régional qu'au niveau international. La gestion des finances publiques devrait se solder par une baisse de l'excédent budgétaire qui s'établirait à 0,2% du PIB en 2023, puis par un déficit en 2024 (-0,6% du PIB) et 2025 (-0,9% du PIB).

Graphique 4 : Evolution du solde budgétaire global des pays de la CEEAC en 2021 et 2022 (% du PIB)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

1.3. Secteur monétaire

Au cours de l'année 2021, qui a été celle de la relance post-COVID, la masse monétaire a progressé dans l'ensemble des pays de la CEEAC. Cette dernière s'est établie à 24,6% du PIB en

rapport notamment avec une hausse du crédit au secteur privé dans la plupart des pays. En 2022, un repli de la masse monétaire a été enregistré à 21,6% du PIB en 2022, masquant des évolutions contrastées entre les pays. En effet, cette contreperformance s'explique essentiellement par le recul de la masse monétaire de l'Angola (19,5% du PIB en 2022 contre 24,4% du PIB en 2021), de la Guinée Equatoriale (9,9% du PIB en 2022 contre 14,7% du PIB en 2021), du Congo (27,5% du PIB en 2022 contre 34% du PIB en 2021) et de la RDC (19,5% du PIB en 2022 contre 21,8% du PIB en 2021) (cf. tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2: Evolution de la masse monétaire des pays de la CEEAC entre 2020 et 2022 (en % du PIB)

	2020	2021	2022
Angola	38,4	24,4	19,5
Burundi	1,3	1,5	1,8
Cameroun	26,0	29,1	29,6
Congo	35,8	34,0	27,5
Gabon	29,4	23,4	24,8
Guinée Equatoriale	17,2	14,7	9,9
RCA	30,3	33,3	31,9
RDC	15,0	21,8	19,5
Rwanda	27,0	29,9	29,2
Sao Tomé-et-Principe	32,4	30,2	29,7
Tchad	20,8	23,3	24,4
CEEAC	26,6	24,6	21,6

Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

Pour ce qui est de la politique monétaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)² a resserré sa politique monétaire tout au long de l'année 2022. L'accélération plus forte que prévue des pressions inflationnistes, imputable notamment à la forte hausse des prix alimentaires mondiaux et à la dépréciation de l'euro face au dollar américain, ainsi qu'aux perturbations dans les circuits d'approvisionnements internationaux, a conduit à un durcissement de la politique monétaire. Ainsi, à l'issue du Comité de politique monétaire (CPM) de septembre 2022, la BEAC a procédé à un nouveau resserrement de sa politique monétaire après celui de mars 2022. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), le taux directeur de la BEAC, est passé de 4,0% à 4,5%. En prévision d'une hausse persistante de l'inflation, en lien avec le conflit russo-ukrainien, et conformément à l'objectif de stabilité interne de la monnaie, le CPM a décidé à sa session de mars 2023 de porter le taux d'intérêt des appels d'offres de 4,50% à 5,00%.

La Banque centrale du Congo (BCC) a également procédé au resserrement de sa politique monétaire. Le taux directeur est passé de 7,50% en janvier 2022 à 8,25% en novembre 2022. À sa session de mars 2023, le CPM de la BCC a noté qu'au 17 mars, le taux d'inflation cumulé avait atteint 5,1% pour une prévision à fin décembre de 9,7%, principalement dû à la hausse des prix des produits alimentaires.

1.4. Secteur extérieur

L'année 2020 a été caractérisée par une chute des échanges mondiaux associée à une forte détérioration des termes de l'échange du fait du choc sanitaire lié à la pandémie de COVID-19.

² Banque centrale communes aux six pays de la CEMAC (Cameroun, RCA, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad)

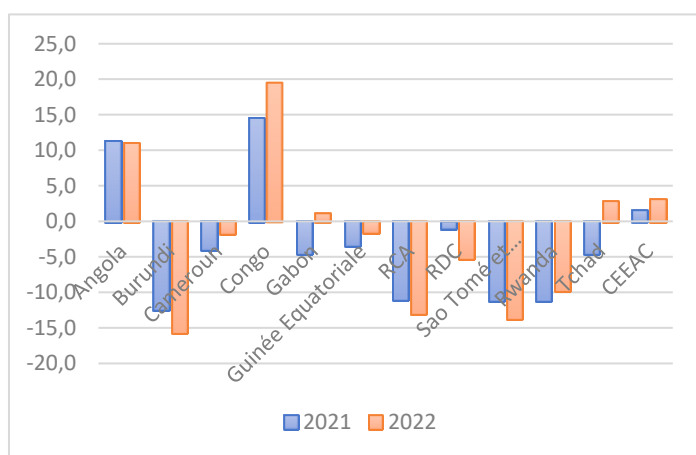
Le secteur extérieur des pays membres de la CEEAC a été impacté du fait du caractère extraverti de leurs économies fortement dépendantes des exportations de matières premières et des importations de biens de consommation et d'équipement. Dans ce contexte, le solde du compte courant a affiché un déficit équivalent à 2,1 % du PIB sous-régional, contre un léger excédent de 0,4 % du PIB un an plus tôt.

En 2021 et en 2022, les échanges extérieurs des pays de la CEEAC se sont redressés, avec la fin progressive des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et de la remontée des cours des matières premières. Le solde du compte courant de la région est redevenu excédentaire (1,5 % du PIB en 2021 et 3,1% du PIB en 2022) grâce notamment aux performances de l'Angola (11,2 % du PIB en 2021 et 11% du PIB en en 2022) et du Congo (14,5 % du PIB en 2021 et 19,4% du PIB en 2022).

Le graphique 5 ci-dessous donne une illustration des évolutions contrastées des positions extérieures des pays de l'Afrique centrale. Le niveau des comptes courants diffère d'un pays à l'autre, l'Angola, et le Congo pays exportateurs de pétrole, affichent un excédent respectivement de 11% et de 19,4% du PIB, en 2022. Dans les autres pays, on observe un creusement des déficits des comptes courants en 2022, surtout au Burundi, en RDC, en RCA et à Sao Tomé-et-Principe, sous la pression des importations de denrées alimentaires et de l'énergie. Le Burundi, la RDC, la RCA et Sao Tomé-et-Principe ont enregistré un déficit de leur compte courant respectivement de 15.7%, 5.3% et 13% du PIB en 2022, principalement dû à une baisse de 4,2%, 7,7% et 9,4 % des termes de l'échange.

En perspective, le solde du compte courant de la sous-région serait nul en 2023 et déficitaire en 2024-25 (soit -1,2% du PIB et -1,4% du PIB respectivement).

Graphique 5 : Evolution du solde du compte courant des pays de la CEEAC en 2021 et 2022 (% du PIB)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données du FMI

1.5. Recommandations

L'activité économique en Afrique centrale continue d'évoluer dans un contexte marqué par des incertitudes. En effet, les tensions géopolitiques et la persistance du conflit russo-ukrainien,

pourraient davantage provoquer des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et des chocs sur les cours des matières premières exportés par la sous-région. Par ailleurs, les perspectives de croissance bien qu'elles soient favorables ne doivent pas masquer le fait qu'elle reste faible car étant trop proche du taux de croissance démographique (+3,0 %) pour se traduire par une amélioration significative du PIB par habitant. L'accélération des pressions inflationnistes imputable à la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole a amplifié les inégalités de revenus au sein des ménages des pays d'Afrique centrale. Les faibles excédents ou déficit des comptes publics et externes illustrent la dépendance structurelle des économies de la sous-région à l'égard du cours des matières premières et traduisent ainsi un besoin de financement. A partir de ces défis mais également des opportunités qui en découlent les recommandations suivantes de politique économique peuvent être formulées :

- Les pays d'Afrique centrale à travers leurs communautés économiques régionales doivent parvenir à une mise en œuvre effective des politiques et des réformes économiques visant d'une part à rendre l'économie sous-régionale beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs et d'autre part à créer des liens en amont et en aval entre les secteurs des ressources et d'autres secteurs de l'économie, en vue de promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales, la diversification et l'industrialisation basées sur ses ressources naturelles et tirées par le commerce conformément à l'esprit du Consensus de Douala de 2017 ;
- Le nouveau Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique (PDIDE) que la CEEAC a élaboré vise à accélérer la transformation structurelle des économies de l'Afrique centrale en se concentrant sur des activités à forte valeur ajoutée dans les secteurs manufacturiers grâce au développement des chaînes de valeur industrielles et aux zones économiques spéciales. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour laquelle la CEEAC s'est également dotée d'une stratégie de mise en œuvre constitue un véritable catalyseur pour stimuler le commerce entre les pays africains et de la sous-région, favoriser des chaînes de valeur régionales propices à l'intégration dans l'économie mondiale et soutenir le développement industriel ;
- Les autorités nationales doivent maîtriser le plus rapidement possible les pressions inflationnistes notamment la hausse des prix des denrées alimentaires. L'Afrique centrale possède 27 millions d'hectares de terres arables et quatre zones écologiques favorables au développement de l'agriculture et des activités pastorales. Il s'agit à travers la mise en œuvre du PDIDE d'investir dans l'agriculture afin d'assurer aux populations une autosuffisance et une sécurité alimentaire. Il s'agit aussi d'investir dans les infrastructures en soutien à cette orientation stratégique ;
- Les pays d'Afrique centrale doivent améliorer la qualité des dépenses publiques en accroissant celles qui contribuent plus à la formation brute de capital fixe ;
- Les pays d'Afrique centrale bénéficient collectivement d'un avantage planétaire qui est celui d'un capital naturel d'exception avec le bassin du Congo. D'où l'impératif d'opérationnaliser le consortium pour l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale en vue de financer les initiatives collectives de développement industriel et de diversification économique de la sous-région.

2. Développement social récent en Afrique centrale

Anticiper les changements démographiques et comprendre les tendances de la population est essentiel pour la planification du développement national et la mise en œuvre des Agendas 2030 pour le développement durable et 2063 pour l'Afrique. L'Agenda 2030 place les personnes au centre du développement durable, faisant ainsi écho aux idéaux énoncés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), adopté au Caire en 1994 (UNDESA, 2022).

D'après le *World Population Prospects 2022*³, les tendances démographiques récentes pour l'Afrique subsaharienne laissent présager des défis futurs pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment vis-à-vis la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'emploi. Par exemple, la croissance démographique rapide implique que les pays doivent assurer la scolarisation et la santé à un nombre croissant d'enfants, ainsi qu'une éducation de qualité et des opportunités d'emploi à un nombre croissant de jeunes (UNDESA, 2022).

L'état des lieux de la situation socioéconomique des pays de l'Afrique centrale révèle une croissance démographique ralentie en raison de la baisse des naissances, mais des taux de fécondité toujours élevés. Les pays de la sous-région qui se trouvent dans la deuxième phase de la transition démographique sont confrontés aux défis d'une population jeune. La pauvreté demeure un autre défi majeur dans la sous-région, avec cinq pays enregistrant des indices de développement humain (IDH) bas et trois des cinq pays ayant les IDH les plus bas au monde.

Les femmes et les jeunes sont les plus vulnérables à la pauvreté et sont plus exposés au risque d'être au chômage ou d'être des travailleurs pauvres. Les politiques visant à réduire la pauvreté devraient donc se concentrer sur la promotion d'un travail décent, des revenus suffisants, la sécurité de l'emploi, un environnement de travail sûr et sain, des conditions de travail adéquates, des opportunités d'emploi et une protection sociale adéquate, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

La vulnérabilité d'une grande partie des emplois disponibles en Afrique centrale est également un problème majeur. L'emploi informel reste la forme d'emploi dominante, et les secteurs de l'industrie et des services absorbent timidement la main-d'œuvre disponible, qui se retrouve principalement dans le secteur agricole.

En outre, beaucoup reste encore à faire en matière de protection sociale, les filets de protection sociale ne couvrant qu'une fraction faible des plus démunis de la population.

En matière d'éducation et de santé, en dépit des efforts significatifs des pays en matière de dépenses dans ces domaines, beaucoup reste encore à faire pour s'assurer de la réalisation des objectifs du développement durable de l'agenda 2030. Par ailleurs, des efforts sont nécessaires

³ Le *World Population Prospects 2022* est la vingt-septième édition des estimations et projections officielles de la population mondiale publiées par les Nations Unies depuis 1951, à travers la Division de la Population de Département des Affaires Economiques et Sociales.

pour s'assurer d'une utilisation efficace des ressources, bénéficiant à tous et toutes, notamment aux plus vulnérables.

2.1. Tendances démographiques

En Afrique centrale, la population totale en 2022 est de 222,74 millions d'habitants. Elle devrait atteindre 280,44 millions d'habitants en 2030, date butoir de l'Agenda 2030, et 571,88 millions d'habitants à date butoir de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

L'Afrique subsaharienne est reconnue comme la région connaissant la plus forte croissance démographique, qui devrait presque doubler et dépasser les 2 milliards d'habitants à la fin de la décennie 2040. L'Afrique centrale, pour sa part, représentait 19% de la population en Afrique subsaharienne en 2022. A la date butoir des Agendas 2030 et 2063, la population d'Afrique centrale devrait représenter près d'un quart de la population d'Afrique subsaharienne, soit respectivement 21,5% et 22,4%.

Une majorité de pays a vu sa population se stabiliser

Entre 2018 et 2022, alors que certains pays en Afrique centrale continuaient à enregistrer une croissance démographique (RCA, RDC, Sao Tomé-et-Principe), une majorité d'entre eux ont vu leur population se stabiliser ou commencer à diminuer. En effet, 8 des 11 pays de la région enregistrent un ralentissement de la croissance de la population entre 2018 et 2022.

La RDC concentre à elle seule près de 45% de la population en Afrique centrale. Elle figure parmi les 8 pays au monde qui concentreront plus de la moitié de l'augmentation prévue de la population mondiale entre 2022 et 2050⁴.

Tableau 3 : Taux de croissance annuelle de la population : estimations, 2018-2021, et scénario moyen avec intervalles de prédiction de 95 %, 2022, 2030, 2050 et 2063 (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2030	2050	2063
Burundi	3,52	3,02	2,72	2,62	2,70	2,43	1,70	1,27
Rwanda	2,41	2,37	2,42	2,33	2,30	2,02	1,40	1,02
Angola	3,42	3,37	3,17	3,16	3,03	2,76	2,00	1,55
Cameroun	2,80	2,75	2,67	2,60	2,60	2,34	1,73	1,34
RCA	2,04	2,41	2,66	1,58	2,83	3,00	1,89	1,37
Tchad	3,47	3,13	3,19	3,14	3,09	2,82	2,01	1,52
Congo	2,39	2,32	2,35	2,29	2,27	2,14	1,58	1,27
RDC	3,20	3,17	3,28	3,17	3,23	3,06	2,24	1,75
Guinée Equatoriale	3,41	3,26	2,22	2,54	2,35	2,05	1,29	0,90
Gabon	2,33	2,25	2,14	2,05	1,99	1,75	1,23	0,88
Sao Tomé-et-Principe	1,54	1,51	2,21	1,84	1,96	1,87	1,31	1,01
Afrique subsaharienne	2,62	2,62	2,60	2,51	2,50	2,32	1,66	1,27

Source : CEA/BSR-AC, à partir des données de World Population Prospect, UNDESA, 2022

⁴ D'après le WPP 2022, plus de la moitié de l'augmentation prévue de la population mondiale entre 2022 et 2050 devrait être concentrée dans huit pays seulement : la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines et la République-Unie de Tanzanie.

La croissance démographique ralentit en raison de la baisse des naissances, mais les taux de fécondité restent élevés

Les tendances en matière de taille de la population et de structure par âge dépendent principalement des taux de fécondité et de mortalité, qui ont diminué dans l'ensemble des pays de la sous-région entre 2018 et 2022. En effet, le rythme de la croissance démographique s'est ralenti en raison de la baisse des taux de fécondité entre 2018 et 2022⁵. Toutefois, les pays continuent d'enregistrer des taux de fécondité élevés, compris entre 3,46 naissances par femme au Gabon et 6,22 naissances par femmes au Tchad. Dans la sous-région, 5 pays enregistrent des taux de fécondité au-delà de la moyenne subsaharienne (4,52 naissances par femmes en 2022).

Les prévisions de l'ONU confirment une réduction non négligeable du taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen de naissances par femme au cours d'une vie, à l'horizon 2030 dans l'ensemble des pays de la sous-région (graphique 6). Toutefois, les prédictions pour 2030 et 2050 suggèrent des taux de fécondité encore élevés et bien plus élevés que la moyenne globale (2,27 et 2,15 naissances par femmes, respectivement en 2030 et 2050).

Graphique 6 : Indice synthétique de fécondité (naissances vivantes par femme), 2018, 2022, 2030, 2050



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de World Population Prospect, UNDESA, 2022

Les pays de la sous-région se trouvent dans la deuxième phase de la transition démographique, qui se caractérise par des taux de mortalité en baisse et des taux de fécondité en baisse mais encore élevés, à l'instar de ce que l'on observe dans l'ensemble du continent africain (Magrin et Ninot, 2020). Cela signifie que la population augmente rapidement, mais que le taux de croissance devrait ralentir à mesure que les taux de fécondité continuent de baisser.

La transition démographique est un processus complexe avec des implications majeures sur les facteurs sociaux, économiques et culturels, sur l'urbanisation ainsi que sur les améliorations nécessaires dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Des défis importants

⁵La croissance démographique est influencée par une interaction complexe de facteurs, notamment la fécondité, la mortalité et les migrations. Ce chapitre se centrera sur la fécondité.

restent à relever notamment concernant la fourniture de services publics pour une population qui reste jeune (Canning et al., 2015).

En effet, la structure d'âge de la population est importante car les différents âges interagissent différemment avec l'économie, modifiant également les performances de l'économie. L'exploitation du dividende démographique nécessite des investissements dans la santé et l'éducation et des politiques économiques qui absorbent l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre dans l'économie, ce qui permet à la population d'épargner et d'investir en vue de leur future retraite.

La structure de la population se caractérise par une forte proportion de jeunes et une proportion relativement faible mais croissante de personnes âgées

Selon des estimations récentes, en 2021, l'âge médian de la population dans la sous-région⁶ évoluait environ entre 14,7 ans pour la République Centrafricaine et 21,6 ans pour le Gabon. Six des 11 pays de la sous-région enregistrent des scores relativement bas par rapport à l'âge de 17,6 ans pour l'Afrique subsaharienne (qui est également le plus bas du monde).

Il est également observé que l'âge médian de la population a augmenté au cours des dernières années. Ceci suggère que la sous-région se dirige vers une phase de population vieillissante, quoique moins alarmante que dans les autres régions du monde. Alors que la population des pays d'Afrique centrale reste jeune par rapport aux autres régions du monde, cette tendance progressive souligne l'importance pour les pays de la sous-région de se préparer à mettre en place des mesures et programmes adaptés à la proportion croissante de personnes âgées, notamment en renforçant les systèmes de sécurité sociale et de retraites, ainsi que les systèmes de santé et de soins pour les personnes âgées.

Tableau 4 : Projection de la population dans les pays de la CEEAC en 2030, 2050 et 2063⁷
(en millions d'habitants)

	2030	2050	2063
Burundi	15,801	24,209	29,277
Rwanda	16,376	23,030	26,952
Angola	44,912	72,328	91,008
Cameroun	34,051	51,280	62,526
RCA	7,104	11,533	14,261
Tchad	22,460	36,452	45,849
Congo	7,115	10,379	12,481
RDC	127,582	217,494	281,587
Guinée Equatoriale	2,000	2,791	3,213
Gabon	2,775	3,757	4,303
Sao Tomé-et-Principe	0,265	0,367	0,426
Total Afrique centrale	280,441	453,62	571,883

Source: *World Population Prospects. UNDESA 2022, Edition en ligne.*

⁶ D'après les données du WPP 2022 de UNDESA, l'âge médian de la population globale en 2021 est 30 ans. Dans la sous-région, l'âge médian de la population est 15,6 ans pour le Burundi, 19 ans pour le Rwanda, 16,2 ans pour l'Angola, 17,5 ans pour le Cameroun, 14,7 ans pour la République Centrafricaine, 15 ans pour le Tchad, 18,2 ans pour le Congo, 15,6 ans pour la République Démocratique du Congo, 20,9 ans pour la Guinée équatoriale, 21,6 ans pour le Gabon et 18,4 ans pour Sao Tomé et Principe.

⁷ Projection selon le scénario moyen. Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2022). World Population Prospects 2022, Online Edition.

La croissance de la population est associée à un certain nombre de défis et entraîne des conséquences sur la pauvreté, la migration et le développement. Elle peut affecter l'offre de services publics et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en raison de la pression sur les ressources disponibles.

Par exemple, à la date butoir de l'Agenda 2030, les femmes représenteront la moitié de la population en Afrique centrale⁸. Ceci renforce l'importance de promouvoir l'accès des femmes aux services publics, mais également la nécessité de s'assurer de la provision de services qui répondent aux besoins spécifiques de la femme et de la jeune fille, comme prévu par les ODD.

2.2. Pauvreté

Dans un contexte où la pandémie de COVID-19 continue de donner naissance à de nouveaux variants, la guerre en Ukraine et ses répercussions partout dans le monde, de nouvelles catastrophes climatiques et écologiques qui menacent la planète, des crises sécuritaires qui émergent, etc., les couches d'incertitude s'accumulent et interagissent pour entraver les efforts pour le développement durable et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

De manière générale, entre 1990 et 2015, le taux d'extrême pauvreté dans le monde a reculé, passant de 36 % à 10 %⁹. Toutefois, le rythme du changement s'est ralenti. D'après un article publié par UNU-WIDER, un demi-milliard de personnes, soit 8 % de la population mondiale, risque de tomber dans la pauvreté en raison des retombées économiques découlant de la pandémie de COVID-19 (Sumner et al., 2020).

Cette sous-section porte un aperçu sur le statut de la pauvreté dans la sous-région en s'appuyant sur l'ODD1 qui vise à Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Du fait de la difficulté de données disponibles et harmonisées pour les pays de la sous-région, la section offre une analyse de l'indice de développement humain, et de la pauvreté des employés (ODD1, indicateur 1.1.1).

3 pays de la sous-région sont classés parmi les cinq pays avec l'indice de développement humain le plus bas au monde

Dans la zone CEEAC, seul le Gabon est classé parmi les pays avec un développement humain élevé, ce qui implique que le pays offre un niveau de vie généralement élevé, avec des soins de santé, une éducation et des possibilités de rémunération décente. Cinq pays (Sao Tomé-et-Principe, la Guinée Equatoriale, l'Angola, le Cameroun et le Congo) enregistrent des indices de développement humain moyens. En revanche, le Rwanda, la RDC, le Burundi, la République Centrafricaine et le Tchad enregistrent des indices de développement humain faibles. Trois pays de la sous-région (le Burundi, la République Centrafricaine et le Tchad), se classent parmi les cinq pays avec les niveaux de développement humain les plus bas au monde (Tableau 5). Ce qui implique que dans ces trois pays, le niveau de développement humain est insuffisant pour

⁸ D'après les estimations, les femmes représenteront 48% de la population en Guinée équatoriale ; 49% de la population au Gabon ; 50% de la population au Burundi, au Cameroun, en RCA, au Tchad, au Congo, en DRC et à STP ; et 51% de la population au Rwanda et en Angola.

⁹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

répondre aux besoins fondamentaux de la population. Ces pays combinent à la fois une faible espérance de vie, un faible niveau d'éducation, des revenus insuffisants et une qualité de vie médiocre. Cela résulte de difficultés à fournir des services de base à leur population, tels que l'accès à l'eau potable, à la nourriture et aux soins de santé.

Tableau 5 : Indice de développement humain (IDH) pour les pays de la CEEAC

IDH rang	Pays	2021	Observations
112	Gabon	0,706	IDH élevé
138	Sao Tomé-et-Principe	0,618	IDH moyen
145	Guinée Equatoriale	0,596	IDH moyen
148	Angola	0,586	IDH moyen
151	Cameroun	0,576	IDH moyen
153	Congo	0,571	IDH moyen
165	Rwanda	0,534	IDH faible
179	RDC	0,479	IDH faible
187	Burundi	0,426	IDH faible
188	RCA	0,404	IDH faible
190	Tchad	0,394	IDH faible

Source : PNUD 2022 (Rapport sur le développement humain 2021-22)

Comment se classent les pays de la sous-région par rapport à l'Objectif de Développement Durable 1 (ODD1) qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ?

Un emploi ne garantit pas des conditions de vie décentes et la sortie de la pauvreté dans une majorité des pays de la sous-région

La proportion de travailleurs pauvres est un indicateur pertinent pour l'analyse de la pauvreté, qui fournit des informations pertinentes sur le lien entre l'emploi et la pauvreté, ce qui est crucial pour l'élaboration de politiques efficaces¹⁰. En effet, OIT (2019) révèle que les différences entre les taux de travailleurs pauvres et les taux de pauvreté ne sont pas significatives. Si l'emploi n'expose pas les individus à un risque plus élevé de pauvreté, il n'est toutefois pas une garantie contre la pauvreté. Les personnes employées sont tout aussi vulnérables à la pauvreté que les autres, ce qui souligne la nécessité de redoubler d'efforts pour garantir un travail décent pour tous.

L'emploi devrait être un moyen de sortir de la pauvreté, à condition que la qualité de l'emploi soit adéquate, avec un travail décent, des revenus suffisants, la sécurité de l'emploi et un environnement de travail sûr et sain.

Lorsque l'on considère la proportion de la population employée (âgée de 15 ans et plus) vivant sous le seuil de pauvreté¹¹, notamment l'indicateur 1.1.1 de l'ODD1, les statistiques pour 2022 révèlent que dans 7 sur 9 pays de la zone CEEAC, plus du tiers des travailleurs vit dans la

¹⁰ À des fins de comparabilité internationale, le seuil de pauvreté considéré dans cette section se réfère à un seuil de pauvreté internationale absolue de 1,90 USD par habitant et par jour à parité de pouvoir d'achat.

¹¹ La proportion de la population employée vivant sous le seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour, également appelée taux de pauvreté des travailleurs, est définie comme la proportion d'individus qui ont un emploi mais qui se situent encore en dessous du seuil de pauvreté tel que défini par la norme internationale.

pauvreté. Cela implique que dans une majorité des pays de la sous-région, avoir un emploi ne signifie pas nécessairement qu'un individu est en mesure d'échapper à la pauvreté (Tableau 6).

Le Gabon, en plus d'offrir un niveau de vie généralement élevé (IDH élevé), présente des statistiques particulièrement intéressantes avec seulement 1,6% de la population employée vivant sous le seuil de pauvreté en 2022. Le pays est suivi par le Cameroun avec 19,6% de la population employée (soit 2 personnes sur 10) vivant sous le seuil de pauvreté.

Tableau 6 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, par sexe et par âge (%)

	2018	2019	2020	2021	2022
Angola	43,8	46,1	49,6	50,6	50,6
Burundi	77,5	78,1	79,4	79,6	79,7
Cameroun	20,0	19,7	20,4	20,1	19,6
RCA	61,7	61,6	61,4	61,9	61,5
Tchad	33,2	32,7	34,9	36,8	36,8
Congo	52,1	53,4	57,7	60,3	60,1
RDC	68,0	67,3	68,2	67,1	66,0
Gabon	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
Rwanda	46,9	43,1	46,3	42,5	40,3

Source : UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

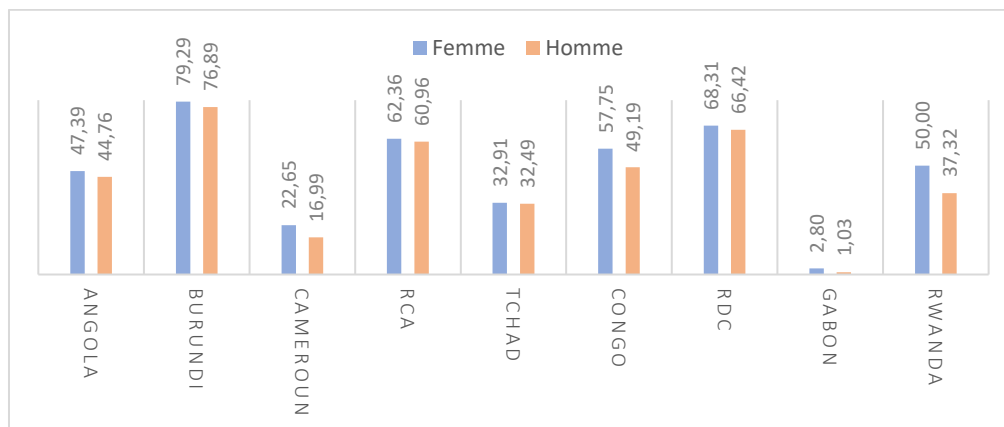
Les statistiques du Tableau 6 nous montrent un accroissement de la population de travailleurs pauvres, entre 2018 et 2022, en Angola, Burundi, au Tchad, au Congo, alors que l'inverse est observé pour le Rwanda, le Gabon, la RDC, la République Centrafricaine et le Cameroun. Les progrès pas vraiment notables pour la sous-région rappellent la nécessité de redoubler d'efforts pour la réduction de la pauvreté.

Les femmes sont plus exposées au risque d'être travailleurs pauvres que les hommes

L'analyse séparée des données sur les taux de pauvreté des travailleurs suivant le sexe montre la persistance des inégalités de genre. En effet, dans l'ensemble des pays de la sous-région pour lesquels les données sont disponibles, les femmes employées sont plus vulnérables à la pauvreté que les hommes (graphique 7). Cela s'observe même pour le Gabon malgré son taux de pauvreté des travailleurs extrêmement bas, la pauvreté des travailleurs y est essentiellement féminine.

L'écart le plus significatif est observé au Rwanda où 50% des femmes employées contre 37% des hommes employés sont pauvres. Le Rwanda est suivi par le Congo avec presque 58% des femmes employées pauvres versus 49% des hommes employés pauvres.

Graphique 7 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, âgée de 15 ans et plus, par sexe, en 2019 (dernière année disponible), en %



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de l'indicateur 1.1.1 de l'ODD1, Base des données des indicateurs des ODD de la Division des Statistiques des Nations Unies, consultée le 1^{er} Août 2023

Les femmes sont plus exposées au risque d'être travailleurs pauvres que les hommes. Ceci est le résultat de discriminations accumulées tout au long du cycle de vie, qui affectent l'investissement dans le capital humain et les rendements de cet investissement sur le marché du travail. Toutefois, il provient aussi des caractéristiques du marché du travail et des politiques publiques en place qui ne tiennent pas compte de facteurs tels que le triple rôle des femmes : reproduction, production et des travaux au sein de la communauté. Ceci souligne la nécessité de politiques visant à améliorer la qualité de l'emploi pour les femmes, notamment des politiques visant à faciliter l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales.

Les jeunes travailleurs sont plus susceptibles de tomber dans l'extrême pauvreté que les travailleurs adultes

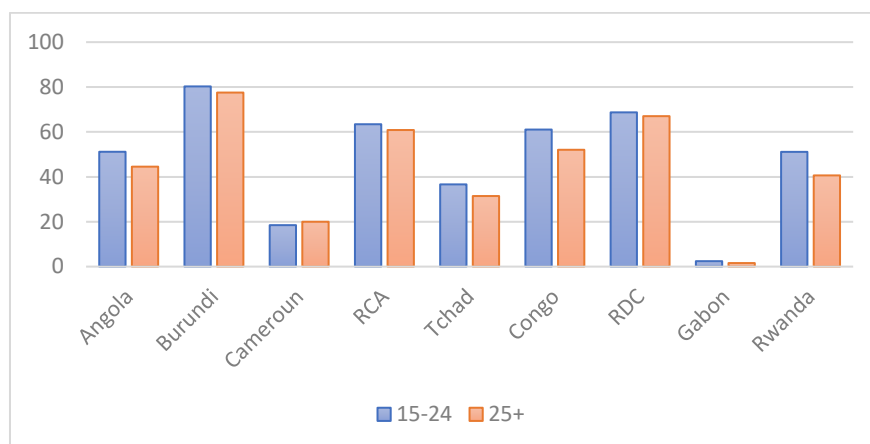
Dans l'ensemble des pays de la sous-région pour lesquels les données sont disponibles, la pauvreté des travailleurs jeunes (15 à 24 ans) est plus importante que celles des travailleurs adultes (plus de 25 ans), à l'exception du Cameroun où l'inverse est observé¹².

Le Rwanda, le Congo et l'Angola enregistrent les écarts les plus importants entre les populations jeunes et adultes. Au Rwanda, 51% de la population employée jeune contre 40,6% de la population employée adulte est pauvre. Au Congo, 61% de la population employée jeune est pauvre, alors que c'est le cas pour 52% de la population employée adulte.

Dans 6 des 9 pays pour lesquels les données sont disponibles, plus de la moitié des jeunes travailleurs sont en situation de précarité et d'extrême pauvreté.

¹² La classification OIT des travailleurs selon le groupe d'âge est considérée.

Graphique 8 : Population employée vivant sous le seuil de pauvreté, par groupe d'âge, en 2019 (dernière année disponible), en %



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de l'indicateur 1.1.1 de l'ODD1, Base des données des indicateurs des ODD de la Division des Statistiques des Nations Unies, consultée le 1^{er} Août 2023

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la pauvreté plus importante des jeunes travailleurs, notamment la précarité de l'emploi caractérisée par des contrats temporaires, des horaires de travail irréguliers et des salaires bas (ILO, 2007).

Eradiquer la pauvreté dans la sous-région nécessite d'identifier et de s'attaquer à ses causes profondes, en utilisant des données sur les populations, désagrégées par différents facteurs pertinents, y compris le genre, l'âge, la zone de résidence, le statut professionnel. Par exemple, tandis que les travailleurs pauvres peuvent être confrontés à des conditions de travail inadéquates et à des revenus insuffisants, les chômeurs et les personnes en dehors de la population active peuvent être confrontés à un manque d'opportunités d'emploi et à une protection sociale insuffisante. Les politiques visant à réduire la pauvreté devraient donc se concentrer sur la promotion d'un travail décent, des revenus suffisants, la sécurité de l'emploi, un environnement de travail sûr et sain, des conditions de travail adéquates, des opportunités d'emploi et une protection sociale adéquate en particulier pour les populations les plus vulnérables. Les politiques devraient également se concentrer sur la surreprésentation des femmes parmi les populations pauvres. En outre, la combinaison de la pauvreté et de l'informalité place les travailleurs dans une situation particulièrement vulnérable sur le marché du travail.

Beaucoup reste encore à faire en matière de protection sociale pour réduire la pauvreté

L'analyse des mécanismes de protection sociale suggère qu'en 2017, près de 47% de la population au Gabon et près de la moitié des plus pauvres dans ce pays ont été couverts par des programmes d'aide sociale¹³. Dans les autres pays pour lesquels les données sont disponibles, les statistiques suggèrent une faible proportion de la population ayant accès aux mécanismes de protection sociale. Par exemple, à Sao Tomé-et-Principe, environ 16% de la

¹³ Données de l'indicateur 1.3.1 de l'ODD1, Base des données des indicateurs des ODD de la Division des Statistiques des Nations Unies, consultée le 1^{er} Août 2023.

population est couverte par au moins une prestation de protection sociale. Alors qu'en RCA, seulement 1,4% de la population est couverte par une prestation de protection sociale.

Tableau 7 : Proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale (%)

	Année	%
Angola	2020	10,5
Cameroun	2020	10,3
RCA	2020	1,4
RDC	2020	14,1
Rwanda	2021	9,8
Sao Tomé-et-Principe	2021	15,9

Source : CEA/BSR-AC à partir de l'indicateur 1.3.1 de l'ODD1, Base des données des indicateurs des ODD de la Division des Statistiques des Nations Unies, consultée le 1^{er} Août 2023

Les observations pour les pays de la sous-région révèlent que beaucoup reste encore à faire en matière de protection sociale pour réduire la pauvreté. Les filets de protection sociale ne couvrent qu'une fraction faible de la population la plus démunie. La mise en place de programmes pro-pauvres et l'expansion de la couverture de la sécurité sociale sont des éléments clés pour améliorer la protection sociale. Les femmes et les jeunes travailleurs sont particulièrement touchés par la pauvreté, avec des taux plus élevés que les hommes et les travailleurs adultes, respectivement. Les politiques publiques doivent prendre en compte ces inégalités et mettre en place des mesures pour soutenir ces groupes vulnérables.

2.3. Situation de l'emploi en Afrique centrale

L'objectif 8 des ODD est basé sur l'idée que la croissance économique peut être durable et inclusive, qu'elle peut créer des emplois décents et des opportunités pour tous. C'est un défi d'envergure pour l'Afrique centrale, étant donné son taux de chômage élevé et l'informalité sur le marché du travail toujours prédominante.

Cette sous-section propose une analyse du marché du travail de l'Afrique centrale à partir de trois grands éléments : la structure de l'emploi et les secteurs dominants dans la sous-région ; le chômage et sa répartition par genre et âge ; et la vulnérabilité de l'emploi dans les pays de la région.

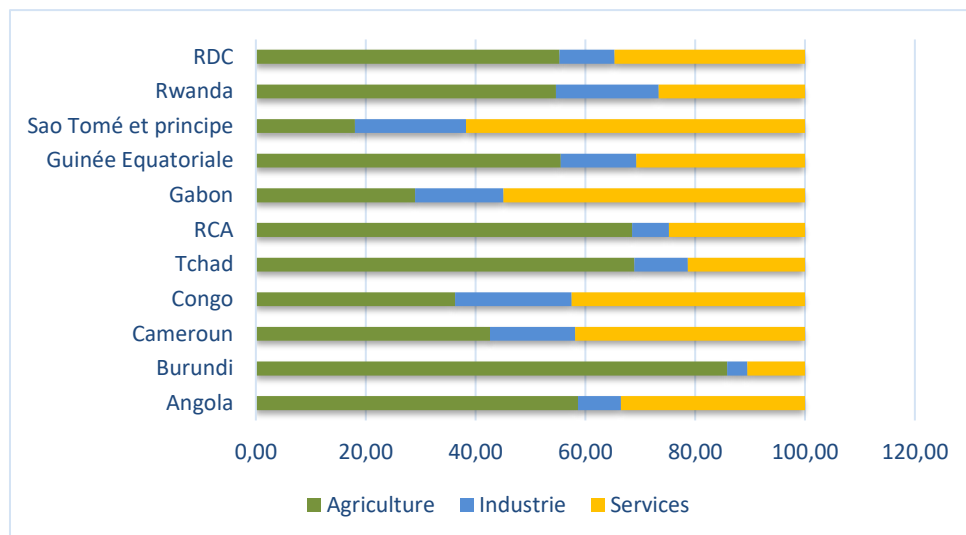
Structure de l'emploi en Afrique centrale : l'agriculture toujours dominante, une industrie en croissance progressive

L'emploi en Afrique centrale reste caractérisé par une forte prédominance du secteur agricole et une faiblesse persistante du secteur industriel. D'après les chiffres de la Banque Mondiale, en 2021, plus de la moitié des emplois dans la sous-région restaient rattachés à l'agriculture. L'industrie et les services représentaient environ 13% et 35% respectivement.

Les tendances depuis 2015 indiquent toutefois une diminution de la part de l'agriculture, qui passe de 54% à 52%, et une augmentation de l'industrie, qui passe de 11,8% à 13%. La part des services dans l'emploi de la sous-région est également en croissance, passant de 33,7% à 34,8%. Ces tendances pourraient indiquer une progressive industrialisation de la région, allant dans le

sens du Consensus de Douala. Nous pouvons souligner en particulier les performances et la transformation de l'économie Rwandaise, dont la part des emplois dans le secteur industriel a doublé entre 2015 et 2021, passant de 9,4% à 18,7.

Graphique 9 : Secteurs de l'emploi en Afrique centrale en 2021 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de la Banque Mondiale (World Developments Indicators, dernière mise à jour : 07/25/2023)

Les femmes ont une forte présence dans le secteur agricole, mais sont sous-représentées dans l'industrie

Le graphique 10 révèle également qu'en 2021, les femmes de la sous-région sont fortement représentées dans le secteur agricole (57%) et celui des services (34,1%), mais encore peu présentes dans le milieu industriel (8,97%). Les hommes, pour leur part, restent majoritaires dans le secteur agricole (47,8%), mais sont également présents dans les services (36,1%) et l'industrie (16,2%). A Sao Tomé-et-Principe particulièrement où le secteur des services est le premier employeur du pays, les femmes sont largement plus présentes dans les services (84,7%) que les hommes (50,6%).

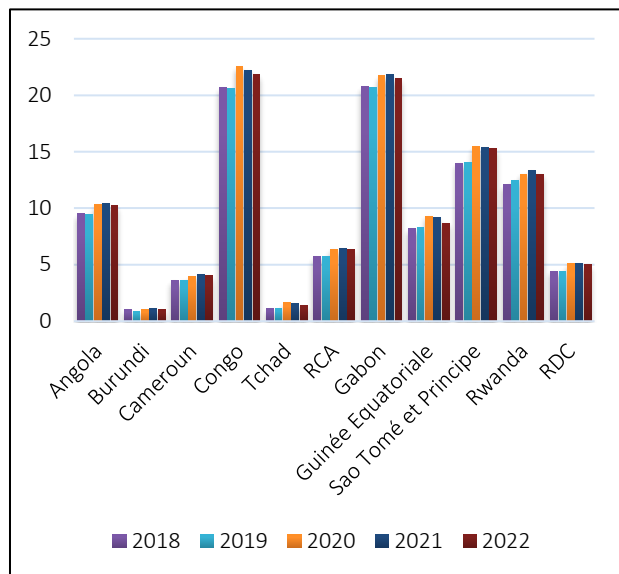
Graphique 10 : Secteur emploi et genre en Afrique centrale en 2021 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de la Banque Mondiale (World Developments Indicators, dernière mise à jour : 07/25/2023)

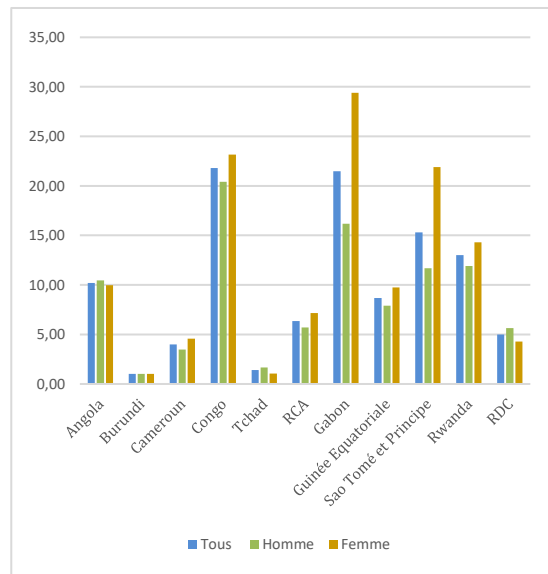
Un taux de chômage toujours élevé dans la sous-région

Graphique 11 : Taux de chômage en Afrique centrale de 2018 à 2022 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de la Banque Mondiale (World Developments Indicators, dernière mise à jour : 07/25/2023)

Graphique 12 : Taux de chômage par sexe en Afrique en 2022 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de la Banque Mondiale (World Developments Indicators, dernière mise à jour : 07/25/2023)

Le chômage se définit comme la part de la population active qui est sans travail mais disponible pour un emploi et à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage en Afrique centrale a augmenté de manière significative à partir de 2019, avec le début de la pandémie de COVID-19. Il est passé d'un taux de 10,7 % en 2018 à presque 12 % en 2020. La réduction progressive des restrictions liées à la pandémie n'a pas contribué à une réduction significative de ce taux. En 2022, il s'est situé à 11,5%, donc encore supérieur à ce qu'il était avant la COVID-19.

Plus spécifiquement, le taux de chômage est plus élevé en République du Congo et au Gabon. En 2022, il se situait respectivement à 21,8% et 21,5%. Cependant, dans certains pays comme le Cameroun, le taux de chômage est resté quasiment stable à 3,8% en moyenne entre 2018 et 2022.

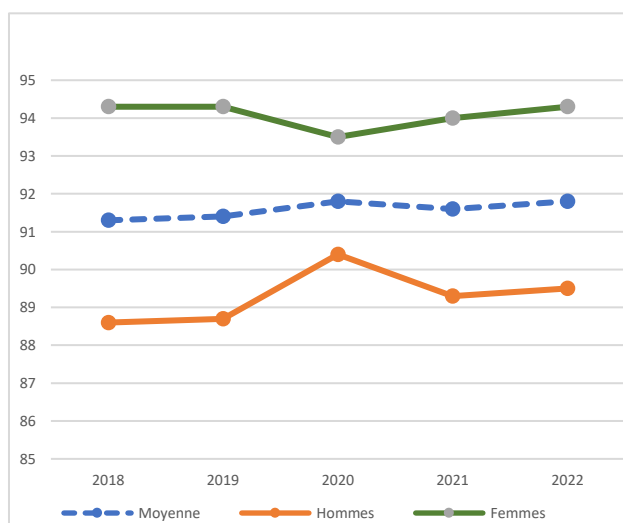
Le graphique 12 permet d'observer également que les femmes sont généralement plus vulnérables face au chômage en Afrique centrale. En 2022, elles représentaient 11,5% contre 8,74% pour les hommes. Au Gabon, par exemple, 29,4% de femmes étaient au chômage en 2022 contre 16,2% d'hommes.

Ces données montrent également que le taux de chômage des jeunes est significativement supérieur à la moyenne régionale. En 2022, par exemple, le taux de chômage des jeunes était de 16,57% contre 9,84% pour la population en général. Pour les jeunes hommes le taux est de 15,62% contre 8,74% pour les hommes en général, et pour les jeunes femmes 18,23% contre 11,51% des femmes en général. Ces chiffres montrent ainsi l'imbrication et la complémentarité de ces inégalités qui subsistent en Afrique centrale.

L'économie informelle est dominante dans la sous-région et les femmes y sont surreprésentées

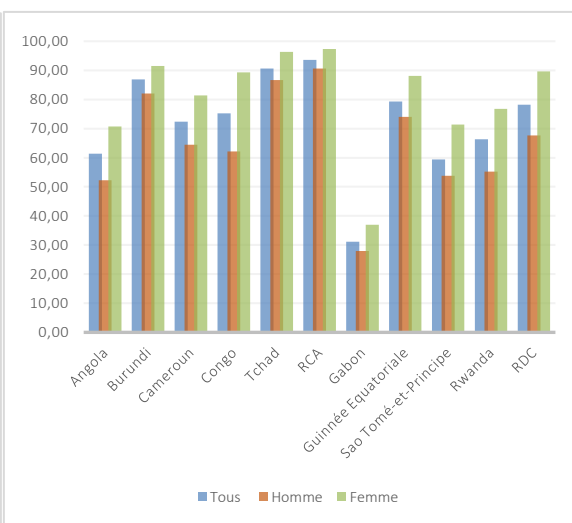
L'économie informelle¹⁴ reste la forme d'emploi dominante en Afrique centrale. D'après les estimations du Bureau International du Travail, presque 92% des emplois dans la sous-région seraient issus du secteur informel. Cette tendance de l'économie régionale a été légèrement renforcée pendant la pandémie de Covid-19. De plus, les femmes sont surreprésentées dans l'économie informelle. Malgré la réduction des écarts de genre pendant la pandémie, l'emploi des femmes dans le secteur informel, ayant atteint 94,3% en 2022, reste significativement au-dessus de la moyenne régionale.

Graphique 14 : Evolution de l'emploi informel en Afrique centrale par sexe de 2018 à 2022 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de l'OIT (hormis Burundi et le Rwanda)

Graphique 14 : Emploi vulnérable en Afrique Centrale par sexe en 2022 (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de la Banque Mondiale (World Development Indicators, dernière mise à jour : 07/25/2023)

Par ailleurs, les chiffres de la Banque Mondiale révèlent la vulnérabilité d'une grande partie des emplois disponibles en Afrique centrale. Ces travailleurs sont particulièrement vulnérables à la pauvreté car ils sont moins susceptibles d'avoir des arrangements de travail formels, de bénéficier d'une protection sociale et de générer suffisamment d'épargne pour faire face aux chocs économiques. En 2022, 72,2% des emplois dans la sous-région étaient occupés par des travailleurs familiaux et des travailleurs indépendants. Ce chiffre est encore plus élevé pour les femmes, qui représentent 80,9% des travailleurs vulnérables.

¹⁴ Le BIT définit l'emploi informel comme comprenant les personnes qui, dans leur emploi principal ou secondaire, étaient (a) des travailleurs à leur propre compte, des employeurs et des membres de coopératives de producteurs employés dans leurs propres entreprises du secteur informel; (b) les travailleurs à leur propre compte engagés dans la production de biens exclusivement destinés à l'usage final propre de leur ménage (par exemple, l'agriculture de subsistance); (c) les travailleurs familiaux contributeurs, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou informel; ou (d) les employés occupant des emplois informels, qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou en tant que travailleurs domestiques rémunérés par des ménages.

2.4. Progrès et enjeux de l'éducation de qualité pour tous en Afrique centrale

Avec les Objectifs du développement durable, les Etats-Membres des Nations Unies se sont donnés pour objectif ambitieux d'«*assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie*».

L'analyse des tendances clés de l'éducation dans la sous-région est abordé à travers trois thèmes : l'accès, l'équité et le financement, et à l'aide de l'indicateur 4.1.2 portant sur le taux d'achèvement dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire.

Accès

Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, au Sénégal, les délégués de 181 pays se sont donnés pour ambitieux objectif de faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté et appartenant aux minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Loin d'avoir tenu la promesse qui était d'envoyer tous les enfants à l'école primaire avant 2015, le monde s'est donné un nouvel objectif pour l'éducation, à travers l'ODD 4, avec un niveau d'ambition encore plus élevé, préconisant que tous les jeunes achèvent leurs études secondaires avant l'horizon 2030. L'achèvement universel du second cycle de l'enseignement secondaire, et non la simple scolarisation, est donc la finalité absolue de l'ODD 4 ; et cela en dépit du fait que les objectifs d'une éducation gratuite et obligatoire restent encore une perspective lointaine dans de nombreux pays.

Taux d'achèvement éducation primaire ODD 4, Indicateur 4.1.2

Les statistiques pour la sous-région Afrique centrale révèlent que les pays sont encore loin de cet objectif d'achèvement. En 2020, seulement 2 pays de la CEEAC¹⁵ sur 10, notamment Sao Tomé-et-Principe et la République du Congo, peuvent se vanter d'avoir plus de 8 enfants sur 10 qui terminent l'enseignement primaire (Tableau 8). Les statistiques révèlent une constance dans les taux d'achèvement pour ces deux pays entre 2018 et 2020. En revanche, les pays comme la RCA et le Tchad, qui sont notamment en proie à des crises sécuritaires, comptent au plus 3 enfants sur 10 qui terminent l'enseignement primaire.

Tableau 8 : Taux d'achèvement, éducation primaire, ODD4, Indicateur 4.1.2 (en %)

	2018	2019	2020
Angola	57	58	59
Burundi	48	50	52
Cameroun	74	76	76
RCA	31	27	31
Tchad	30	27	31
Congo	85	86	87
RDC	67	57	58

¹⁵ Les données pour la Guinée équatoriale n'étant pas disponibles.

	2018	2019	2020
Gabon		76	
Rwanda	51	54	63
STP	86	87	88

Source : UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

Si Sao Tomé-et-Principe et le Congo peuvent se prévaloir des taux d'achèvement de l'enseignement primaire les plus élevés dans la région CEEAC, le résultat est différent lorsque l'on considère le premier cycle du secondaire. Tandis que Sao Tomé-et-Principe enregistre un taux d'achèvement similaire, avec environ 8 enfants sur 10 qui terminent le premier cycle de l'enseignement secondaire, le Congo voit le nombre chuter avec un peu moins de 6 enfants sur 10 qui achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire (Tableau 9). Les statistiques du tableau 9 révèlent que 8 pays sur 10 enregistrent des taux d'achèvement dans le premier cycle du secondaire inférieurs à 50%, les taux allant même en dessous de 30% pour le Burundi, la RCA, le Tchad et le Rwanda.

Il est important de noter qu'il y a tout de même une constance dans les statistiques entre 2018 et 2020. En effet, les pays qui enregistrent des taux faibles en 2018, continuent d'enregistrer des taux similaires au cours de la période 2018 à 2020. Le même schéma s'applique aux pays avec des taux plus ou moins élevés. Ce qui veut dire que les pays ne parviennent pas à avoir des politiques ou des mécanismes pour stimuler de manière significative la participation à l'éducation. Cela peut être le résultat de facteurs divers (sociaux, économiques, culturels, sécuritaires, de gouvernance, etc.) qui interagissent et affectent la participation effective à l'école.

Tableau 9 : Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, ODD4, Indicateur 4.1.2 (en %)

	2018	2019	2020
Angola	35	36	37
Burundi	24	26	27
Cameroun	47	44	45
RCA	16	12	17
Chad	16	13	17
Congo	52	54	56
RDC	54	47	47
Gabon
Rwanda	26	27	30
STP	77	60	82

Source : UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

Il est également crucial de prendre en compte l'impact non négligeable de la croissance démographique. En effet, celle-ci explique également que le nombre d'enfants non scolarisés ne recule pas (UNESCO, 2000). Au Tchad, par exemple, le pourcentage d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire a baissé de moitié environ au cours des 20 dernières

années, mais le nombre d'enfants a pratiquement doublé. Par conséquent, le nombre absolu d'enfants non scolarisés n'a presque pas changé^{16,17}.

Les statistiques pour l'Afrique centrale confirment les inquiétudes quant à la probabilité de parvenir à la réalisation de la cible « **100% des enfants terminent le premier cycle du secondaire avant l'échéance fixée en 2030** ». De plus, les statistiques observées pourraient masquer des inégalités de genre et entre les classes sociales, ainsi que des disparités entre les régions.

Équité

Egalité entre les sexes

Dans la réalité, les filles risquent encore davantage que les garçons de ne jamais être scolarisées et de ne jamais terminer l'école. Le même schéma s'applique aux enfants de ménages pauvres qui ont moins de chances d'aller à l'école que les enfants de ménages riches, ainsi qu'aux enfants en milieu rural qui ont une plus forte probabilité d'être exclus du système scolaire que les enfants en milieu urbain.

Des progrès significatifs ont été accomplis concernant la parité des sexes dans l'accès à l'éducation primaire (UNESCO, 2015), qui était une cible majeure des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Dans certains pays d'Afrique centrale, les efforts pour la promotion de la scolarisation des filles ont même abouti à des niveaux de scolarisation plus élevés des filles que des garçons dans le primaire. C'est le cas au Burundi, au Cameroun, en RDC, au Gabon, au Rwanda et à Sao Tomé-et-Principe, dont les indices de parité entre les sexes¹⁸ (IPS) dans le taux d'achèvement de l'éducation primaire sont significativement supérieurs à 1,03 en 2020, reflétant une disparité en faveur des filles (Graphique 15). La parité entre les sexes est observée en Angola, au Tchad, au Congo. Seule la RCA enregistre un IPS inférieur à 0,97, reflétant des disparités en faveur des garçons dans le primaire.

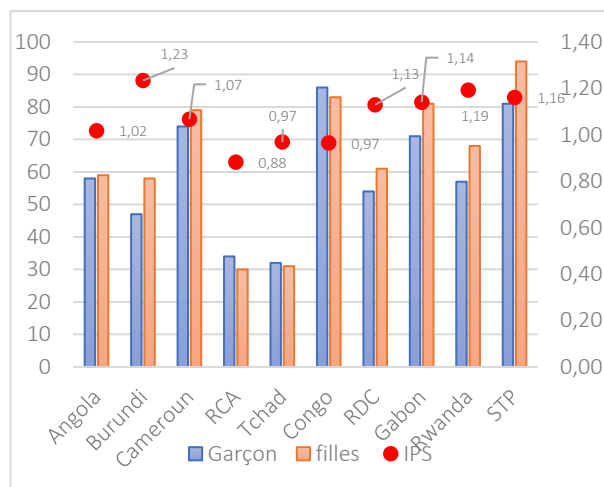
Malgré ces progrès, il est généralement observé une baisse des indicateurs pour les garçons et les filles et une baisse de l'IPS à mesure que le niveau d'éducation augmente (Koissy-Kpein, 2020). Ainsi, le graphique 16 révèle non seulement la baisse du taux d'achèvement pour le premier cycle de l'enseignement secondaire pour les filles et les garçons dans l'ensemble de la sous-région, mais également la baisse de l'IPS. La parité entre les filles et les garçons dans les taux d'achèvement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire est observée au Cameroun ; tandis que l'IPS révèle une disparité en faveur des filles en RDC, au Gabon, au Rwanda et à Sao Tomé-et-Principe.

¹⁶ <https://www.education-progress.org/fr/articles/access>

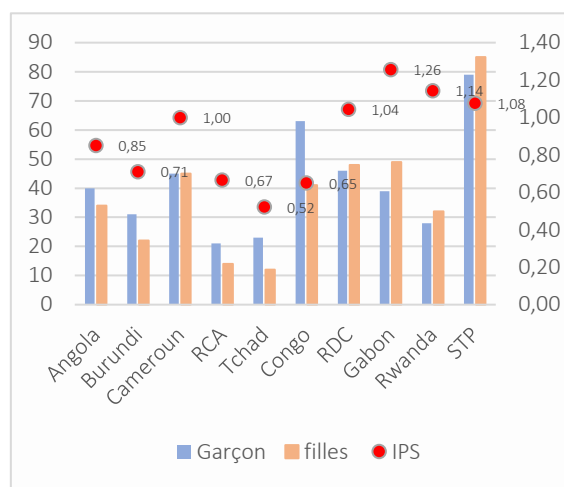
¹⁷ D'après les statistiques de l'UNESCO, le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passé de 511 634 en 2015 à 645 764 en 2021. Source <http://data.uis.unesco.org/>, consulté 1^{er} Août 2023

¹⁸ L'indice de parité des sexes représente le rapport entre la valeur d'un indicateur donné correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin. De manière générale, un IPS compris entre 0,97 et 1,03 indique la parité entre les sexes. Un IPS inférieur à 0,97 indique une disparité en faveur du sexe masculin. Un IPS supérieur à 1,03 indique une disparité en faveur du sexe féminin.

Graphique 15 : Taux d'achèvement, éducation primaire, par sexe, en 2020* (en %)



Graphique 16 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, par sexe, en 2020* (en %)



* à l'exception de 2017 pour le Gabon.

Source : CEA/BSR-AC à partir des données de UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

Plusieurs facteurs conduisent au faible niveau de scolarisation des filles par rapport aux garçons, et ces facteurs se maintiennent en dépit du plaidoyer et des efforts pour l'égalité dans l'éducation : les rôles dans la société, la communauté et la famille, les discriminations de genre, les crises sécuritaires, les pratiques culturelles néfastes et normes inégales en matière de genre, les coûts directs et d'opportunité de la scolarisation des filles, etc. (Koissy-Kpein, 2020). Par exemple, malgré les engagements pour garantir la gratuité de l'enseignement primaire, de nombreux coûts liés à la scolarisation des enfants continuent d'être facturés sous la forme de manuels, d'uniformes, de frais de scolarité, et autres. Outre ces coûts directs, des coûts additionnels peuvent être deux à trois fois plus élevés que les frais de scolarité, et peuvent être plus élevés pour les filles¹⁹. A ces frais s'ajoutent les coûts d'opportunités plus importants liés au travail domestique des filles. Par conséquent, les parents pourraient préférer garder leurs filles à la maison et envoyer les garçons à l'école (Koissy-Kpein, 2020).

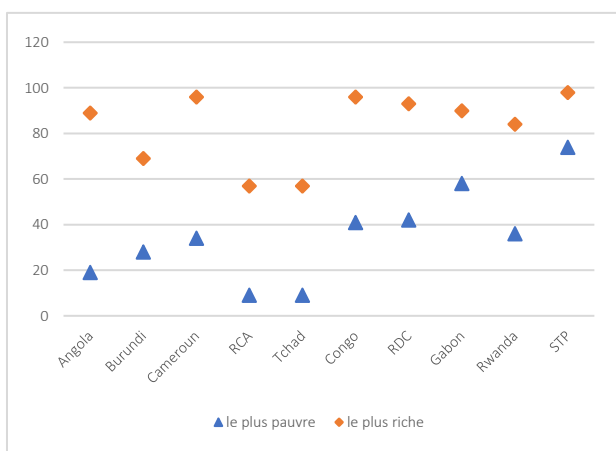
Richesse des ménages

Les inégalités dans l'éducation, et particulièrement entre les sexes, sont étroitement liées à la pauvreté. La richesse du ménage est reconnue comme très importante pour plusieurs dimensions du bien-être de l'enfant et l'investissement dans le capital humain (Koissy-Kpein, 2013, 2020). D'après l'UNESCO (2015), les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chances d'aller à l'école et cinq fois moins de chances d'achever le cycle primaire que leurs homologues les plus riches ; les filles ont moins de chances d'aller à l'école que les garçons parmi les enfants les plus pauvres, et les filles les plus pauvres sont toujours fortement désavantagées pour entrer dans l'enseignement primaire et l'achever.

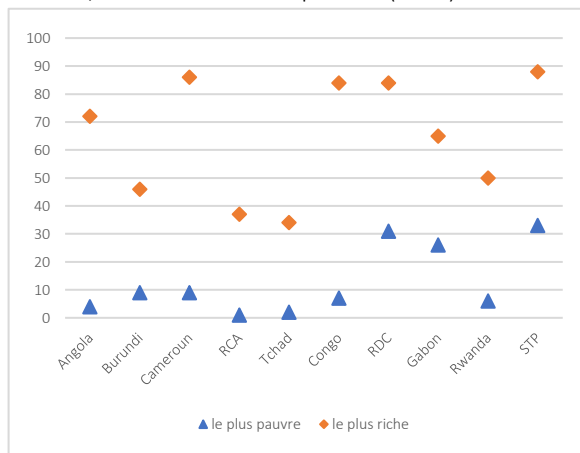
¹⁹ Par exemple, pour des raisons de sécurité, les filles doivent être accompagnées à l'école, générant ainsi des frais de transports plus élevés pour les filles par rapport aux garçons. De même, les coûts d'uniformes peuvent être plus élevés pour les filles (Koissy-Kpein, 2020).

Les statistiques pour l'Afrique centrale confirment cette assertion puisque les graphiques 17 et 18 nous montrent l'écart significatif entre les ménages les plus pauvres et les ménages les plus riches dans les taux d'achèvement. En RCA et au Tchad, les enfants issus des ménages les plus riches ont 6 fois plus de chances de terminer l'école que les enfants issus des ménages les plus pauvres. En Angola, les enfants issus des ménages les plus riches ont 5 fois plus de chances de terminer l'école primaire que les enfants issus des ménages les plus pauvres. L'écart le plus faible est enregistré pour Sao Tomé-et-Principe où les enfants issus des ménages les plus riches ont seulement 1,3 fois plus de chances d'achever l'école primaire par rapport aux enfants issus des ménages les plus pauvres.

Graphique 17 : Taux d'achèvement, éducation primaire, plus riche vs. plus pauvre, dernière année disponible (en %)



Graphique 18 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, plus pauvre vs. plus riche, dernière année disponible (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} août 2023

Sur le graphique 18, il est encore plus frappant d'observer la façon dont ces écarts évoluent à mesure que les enfants poursuivent leurs études, puisque l'écart entre les plus pauvres et les plus riches se creuse davantage au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. En RCA par exemple, les enfants issus des familles les plus riches ont 37 fois plus de chances de finir le premier cycle de l'enseignement secondaire par rapport aux enfants issus des familles les plus pauvres. Dans 7 pays sur 10, les taux d'achèvement des enfants issus des familles les plus pauvres sont largement inférieurs à 10%, atteignant même 1%, 2% et 4 % pour la RCA, le Tchad et l'Angola, respectivement. Sao Tomé et Príncipe, le Gabon et la RDC enregistrent les écarts les plus faibles entre riches et pauvres, et les enfants issus des familles les plus riches ont près de 3 fois plus de chances de finir le premier cycle de l'enseignement secondaire par rapport aux enfants issus des familles les plus pauvres.

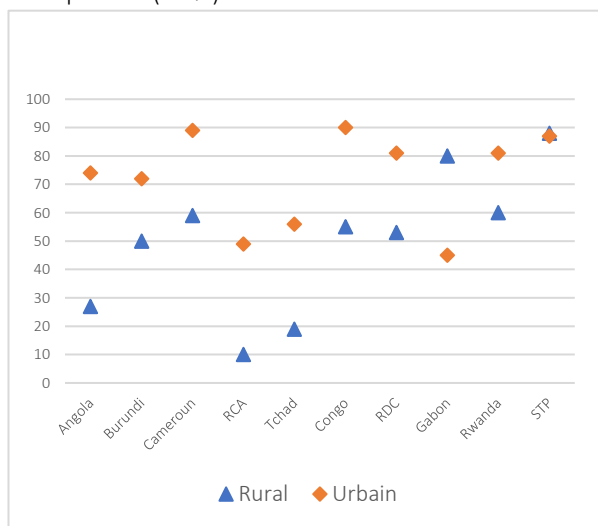
Lieu de résidence : zone urbaine versus zone rurale

Les inégalités sont également renforcées dans les communautés marginalisées et entre les zones rurales et urbaines. La combinaison de la pauvreté, du manque de services publics, de la pression sociale et des rôles de genre renforce l'exclusion des plus vulnérables, et notamment des filles (Koissy-Kpein, 2020).

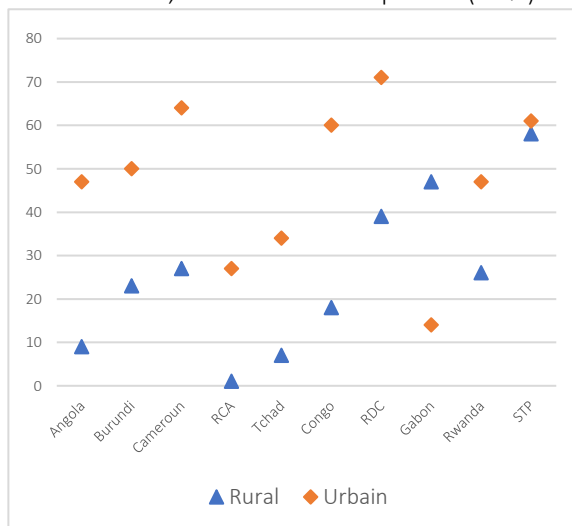
A l'exception de Sao Tomé-et-Principe, les statistiques montrent l'écart significatif dans les taux d'achèvement de l'éducation primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire entre les enfants vivant en zones urbaines et ceux vivant en zones rurales. En effet, les enfants vivant en zones urbaines ont de plus grandes chances d'achever l'école par rapport aux enfants vivant dans les zones rurales. Toutefois, l'inverse est observé pour le Gabon (graphiques 19 et 20).

Par exemple, au Cameroun, en 2018, 59% des enfants vivant dans les zones rurales ont achevé l'éducation primaire, contre 89% des enfants dans les zones urbaines. Concernant le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que près de 64% des enfants des zones urbaines l'ont achevé, cela n'a été le cas que de 27% des enfants vivant dans les zones rurales. En RCA, en 2019, 27% des enfants dans les zones urbaines ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que seulement 1% des enfants dans les zones rurales l'ont fait.

Graphique 19 : Taux d'achèvement, éducation primaire, zone urbaine vs. zone rurale, dernière année disponible (en %)



Graphique 20 : Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, zone urbaine vs. zone rurale, dernière année disponible (en %)



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} août 2023

Les analyses révèlent généralement comment les caractéristiques individuelles, telles que le sexe, interagissent avec d'autres, telles que la richesse, la zone de résidence et affecte la participation à l'école (Koissy-Kpein, 2020). Ainsi, les filles des ménages pauvres en zones rurales ont généralement une plus faible probabilité de participer au système de scolarisation par rapport aux filles des ménages riches en zone urbaines (UNESCO, 2025). Il est donc important de disposer de données désagrégées afin de définir et concevoir des stratégies appropriées pour faire reculer les inégalités dans l'éducation.

Financement

Le Cadre d'action Éducation 2030, qui propose des mesures audacieuses et urgentes pour transformer des vies par l'intermédiaire d'une nouvelle vision de l'éducation, a établi deux grands critères de financement à l'intention des pouvoirs publics, à savoir : (i) de consacrer au moins 4 à 6 % du PIB à l'éducation et/ou, (ii) de consacrer au moins 15 à 20 % des dépenses publiques à l'éducation.

Encadré 1 : Cadre d'action Education 2030 et financement de l'éducation

Le Cadre d'action Éducation 2030 est un instrument de mise en œuvre de l'agenda ODD-Éducation 2030 adopté par 184 États membres en novembre 2015. Il est basé sur la Déclaration d'Incheon et vise à mobiliser tous les pays et partenaires autour de l'ODD4 sur l'éducation et ses cibles. Il met l'accent sur une éducation inclusive et équitable de qualité, et souligne l'importance de l'éducation pour le développement durable et la réalisation de tous les autres ODD. Il propose notamment des moyens de mettre en œuvre, coordonner, financer et surveiller l'Éducation 2030. Ainsi, il appelle à une augmentation significative des investissements dans l'éducation, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Il encourage les pays à élaborer des plans de financement de l'éducation à moyen terme, qui tiennent compte des besoins de financement à court et à long terme. Il encourage également les pays à mobiliser des ressources nationales et internationales pour financer l'éducation, y compris des partenariats public-privé et des financements innovants. Le Cadre d'action Éducation 2030 souligne l'importance de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques dans l'éducation, en veillant à ce que les ressources soient utilisées de manière transparente et responsable.

Source : Déclaration d'Incheon et Cadre d'Action ODD 4 – Éducation 2030

En 2020, trois pays, le Congo, le Burundi et Sao Tomé-et-Principe répondaient au premier critère de financement des gouvernements énoncés dans le Cadre d'action Éducation 2030. Ces pays consacrent entre 4% à 6% du PIB à l'éducation. En 2022 (tableau 11), 6 pays de la sous-région sur 10 ont consacré au moins 15% des dépenses publiques à l'éducation. Il s'agit du Tchad, de la RDC, du Congo, du Gabon, du Burundi et de Sao Tomé-et-Principe. Le pourcentage le plus élevé de la sous-région est enregistré au Burundi (20,64%). L'Angola, le Cameroun, la RCA et le Rwanda ne répondent à aucun des deux principaux critères de financement des gouvernements énoncés dans le Cadre d'action Éducation 2030.

Deux pays sur dix de l'Afrique centrale ont vu la part des dépenses publiques d'éducation baisser entre 2018 et 2020 (Tableau 10). Ce sont le Burundi et Sao Tomé-et-Principe, en dépit des bons résultats vis-à-vis des deux principaux critères de financement des gouvernements énoncés dans le Cadre d'action Éducation 2030. Les autres pays, à l'inverse, enregistrent une hausse des dépenses publiques d'éducation.

Tableau 10 : Dépenses publiques d'éducation en 2018 et 2020 (en % du PIB)

	2018	2019	2020	Évolution 2018 et 2020
Angola	2,04	1,93	2,42	
Cameroun	3,03	3,08	3,17	
RCA	1,57	1,77	2,17	
Tchad	2,26	2,37	2,91	
RDC			2,45	
Congo	3,00	3,58	4,45	
Gabon	2,93	2,73	3,18	
Burundi	5,08	5,35	5,04	

	2018	2019	2020	Évolution 2018 et 2020
Rwanda	3,07	3,24	3,33	
Sao Tomé-et-Principe	5,24	5,92	5,01	

Source : Banque Mondiale (World Development Indicators, Consulté le 07 juillet 2023)

Lorsque l'on regarde l'évolution des dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales entre 2018 et 2022, la baisse est observée pour le Cameroun, la RDC et Sao Tomé-et-Principe. Les autres pays, à l'inverse, enregistrent une hausse des dépenses d'éducation (Tableau 11).

Tableau 11 : Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)

	2018	2020	2021	2022	Évolution 2018 et 2022*
Angola	5,41	6,47	6,92	6,64	
Cameroun	16,88	14,39	14,89	12,57	
RCA	9,14	9,78	9,09	10,74	
Tchad	..	11,67	15,13	16,72	
RDC	21,61	18,41	
Congo	15,58	18,29	17,88	16,63	
Gabon	14,70	15,03	15,12	..	
Burundi	19,52	20,74	20,44	20,64	
Rwanda	10,80	10,78	11,32	..	
Sao Tomé-et-Principe	20,12	16,13	16,58	17,09	

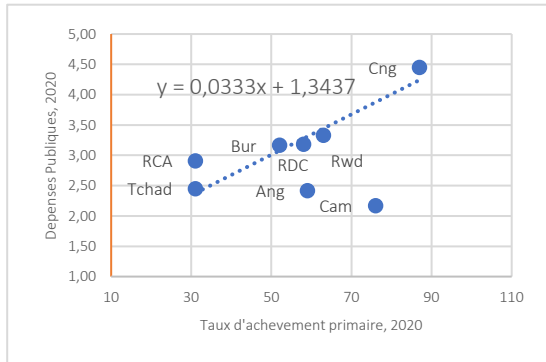
* 2021 considéré pour le Gabon et le Rwanda, 2020 et 2022 pour le Tchad, 2021 et 2022 pour la RDC.

Source : Banque Mondiale (World Development Indicators, Consulté le 07 juillet 2023)

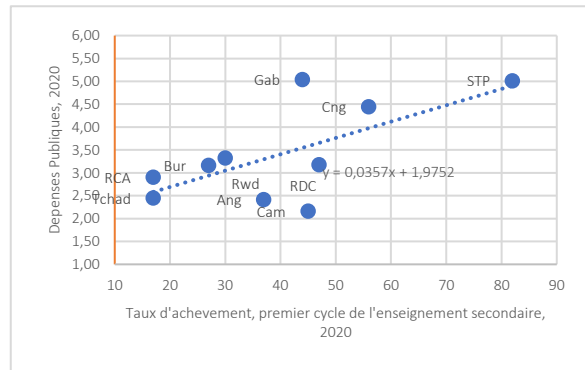
Les observations pour la région Afrique centrale sont particulièrement notables et intéressantes. Elles indiquent qu'en dépit de la crise de la COVID-19 qui a affecté les économies, les pays ont relativement maintenu le cap et continuent à fournir des efforts considérables vis-à-vis des dépenses publiques d'éducation et du Cadre d'action Éducation 2030.

Les efforts significatifs des gouvernements pour ce qui concerne les dépenses d'éducation sont-ils suffisants pour la réalisation de l'ODD4 ?

Graphique 22 : Dépenses publiques d'éducation (% PIB) et taux d'achèvement dans le primaire



Graphique 22 : Dépenses publiques d'éducation (% PIB) et taux d'achèvement dans le premier cycle du secondaire



Source : CEA/BSR-AC à partir des données de UN (Division Statistique), Base des données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} août 2023

Les graphiques 21 et 22 nous révèlent une relation positive entre le taux d'achèvement du primaire, le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire et les dépenses publiques en matière d'éducation. Ce qui implique que les pays qui consacrent plus de ressources financières à l'éducation enregistrent des taux d'achèvement plus élevés. Ce résultat doit être interprété avec prudence car il ne tient pas compte des inégalités entre les enfants et des facteurs qui peuvent interagir dans la participation des enfants à l'école. De plus, les taux d'achèvement plus élevés peuvent être le résultats d'actions et mesures conjointes des gouvernements et des partenaires au développement en faveur de l'éducation pour tous. En effet, on s'attendrait à ce que les ressources financières engagées pour l'éducation soient couplées de mesures significatives et d'actions effectives.

Savoir si les enfants sont scolarisés, s'ils vont au bout de leurs études, ce que les élèves apprennent à l'école, quelle est la qualité de leur éducation, quelle est la qualité d'apprentissage et le niveau d'analphabétisme, s'assurer de la provision d'un environnement d'apprentissage sûr et non violent, et comprendre les facteurs qui influencent la participation à l'école et la qualité de l'enseignement, sont autant de préoccupations politiques essentielles et pertinentes pour les pays de l'Afrique centrale.

Cette partie propose ainsi une réflexion préliminaire sur l'état des lieux de l'éducation pour tous dans la sous-région et n'aborde pas les autres éléments clés pour la réalisation de l'éducation pour tous tels que :

- La fréquentation d'un établissement pré-primaire qui est un point de départ décisif dans le parcours éducatif des enfants ;
- La participation au-delà de l'âge normal qui a un impact sur la probabilité de redoubler, d'échouer aux examens et finalement d'abandonner l'école ;
- La qualité de l'enseignement et les enseignants qui sont la pierre angulaire de la qualité de l'éducation ;
- L'alphabétisation des adultes ;
- La digitalisation et les STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) ;

- Les infrastructures scolaires, y compris la fourniture d'un environnement propice à l'apprentissage avec des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquates ;
- La violence et la violence basée sur le genre en milieu scolaire ;
- Etc.

2.5. Santé

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge (objectif 3 des ODD) sont reconnues comme conditions essentielles au développement durable. Avant la crise sanitaire de COVID-19, des progrès majeurs avaient été accomplis en matière de santé pour tous, notamment des avancées significatives dans la réduction de la mortalité infantile et maternelle.

L'analyse pour l'Afrique centrale portera sur deux indicateurs de l'ODD3 : la santé maternelle, et la santé infantile.

Des progrès restent encore à faire pour la réduction effective de la mortalité féminine.

En 2020, l'Afrique subsaharienne comptait 545 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Huit des 11 pays de l'Afrique centrale enregistrent des taux de mortalité en dessous de la moyenne régionale. Les statistiques de la mortalité maternelle pour la sous-région sont encore élevés et elles révèlent des disparités non négligeables entre les pays. Alors que le taux le plus élevé est observé au Tchad avec 1063,49 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, Sao Tomé-et-Principe enregistre le taux le plus bas, avec 146,24 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2020. Toutefois, de manière générale, dans la sous-région, la santé maternelle s'est améliorée entre 2018 et 2020, avec une réduction du taux de mortalité maternelle.

Tableau 12 : Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)

	2018	2019	2020
Angola	233,10	227,69	221,91
Burundi	517,91	479,29	494,43
Cameroun	423,89	439,77	437,75
RCA	867,63	847,29	835,27
Tchad	1076,16	1047,30	1063,49
Congo	370,06	292,12	282,39
RDC	543,48	540,70	547,36
Guinée Equatoriale	219,04	216,35	212,33
Gabon	228,57	225,47	226,55
Rwanda	281,36	281,31	258,92
Sao Tomé-et-Principe	149,16	142,41	146,24

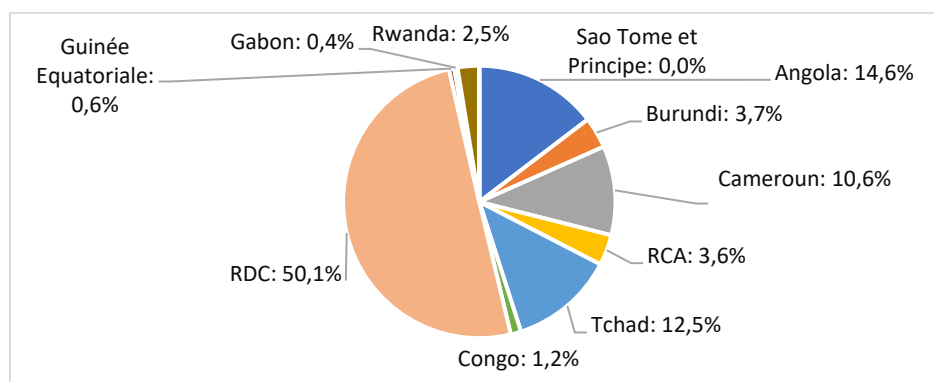
Source : UN (Division Statistique), Base de données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

La mortalité maternelle peut être causée directement par différents facteurs, ainsi qu'indirectement par des conditions médicales préexistantes aggravées par la grossesse. Les

complications conduisant au décès maternel peuvent toutefois être dépistées et évitées si les accouchements sont assistés par du personnel de santé qualifié, avec des services obstétriques de qualité disposant de l'équipement, des médicaments et des fournitures appropriés. Cela implique des dépenses publiques de santé qui répondent aux besoins de la population.

En 2021, 615 679 enfants sont décédés avant leur 5^e anniversaire dans la sous-région Afrique centrale²⁰. Le nombre d'enfants qui décèdent avant l'âge de 5 ans est encore trop élevé pour la sous-région, en dépit de la réduction enregistrée depuis 2015. Près de la moitié des décès dans la sous-région sont enregistrés en RDC. Le nombre de décès est particulièrement bas à Sao Tomé-et-Principe, au Gabon et en Guinée équatoriale.

Graphique 23 : Décès d'enfants de moins de 5 ans en 2021 (en %)



Source : UN (Division Statistique), Base de données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

L'ensemble des pays de la sous-région enregistrent une baisse du taux de mortalité infantile. Néanmoins, les taux restent toujours élevés. Ils sont particulièrement élevés en République Centrafricaine et au Tchad avec plus de 100 décès pour 1000 naissances vivantes (Tableau 13). Sao Tomé-et-Principe enregistre les taux les plus faibles avec 15 décès pour 1000 naissances vivantes en 2021.

Tableau 13 : Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)

	2018	2019	2020	2021
Angola	78	75	72,1	69,4
Burundi	59,1	56,7	54,6	52,6
Cameroun	77,7	75,1	72,4	69,8
RCA	108,8	105,9	103	99,9
Tchad	118	114,3	110,5	107,1
Congo	47,7	52,4	44,5	43
RDC	87,2	84,4	81,7	79
Guinée Equatoriale	84,7	81,9	79,3	76,8
Gabon	44,9	43,2	41	39,7
Rwanda	43,4	42,1	40,7	39,4
Sao Tomé-et-Principe	18,3	17,1	16,2	15,4

Source : UN (Division Statistique), Base de données des indicateurs des ODD, consultée le 1^{er} Août 2023

L'Afrique centrale doit travailler à un financement plus efficace des systèmes de santé

²⁰ Calcul du nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans pour l'ensemble des 11 pays, à partir des données de l'indicateur 3.2.1. Source : Base des données des indicateurs des ODD. Dernier accès le 1^{er} août 2023. <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database>

Si les efforts des gouvernements ont conduit à des avancées en ce qui concerne la mortalité infantile et maternelle, un financement plus efficace des systèmes de santé, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène et un meilleur accès aux professionnels de santé sont encore nécessaires pour sauver des millions de vies.

Globalement, les dépenses de santé en pourcentage du PIB donnent une idée du niveau d'investissement d'un pays dans son système de santé. Des pourcentages plus élevés peuvent indiquer un plus grand engagement en faveur des soins de santé, tandis que des pourcentages plus faibles suggèrent la nécessité d'augmenter les investissements pour améliorer l'accès à des services de soins de santé de qualité. Les dépenses de santé en pourcentage du PIB ont augmenté dans de nombreux pays au fil du temps (Tableau 14). La pandémie de COVID-19 a probablement eu un impact significatif sur la part des dépenses de santé dans le PIB, expliquant l'augmentation en 2020.

Tableau 14 : Dépenses publiques de santé (en % PIB)

	2018	2019	2020
Angola	2,59	2,66	2,91
Cameroun	3,62	3,65	3,77
RCA	11,00	7,83	9,40
Tchad	4,57	4,48	5,41
RDC	3,30	3,54	4,05
Congo	1,90	2,57	4,47
Guinée Equatoriale	3,10	3,03	3,77
Gabon	2,75	2,77	3,43
Burundi	7,40	6,54	6,50
Rwanda	6,70	6,33	7,32
Sao Tomé-et-Principe	5,84	5,23	4,91

Source: Banque Mondiale (WORLD DEVELOPMENTS INDICATORS)

Les gouvernements devraient également travailler à la répartition des ressources de manière efficace afin de s'attaquer aux autres maux de la sous-région, notamment le paludisme, le VIH/SIDA, entre autres. Pour rappel, le SIDA est désormais la principale cause de décès chez les adolescents (âgés de 10 à 19 ans) en Afrique et le VIH est la principale cause de décès chez les femmes en âge de procréer dans le monde²¹.

2.6. Recommandations

Pour relever le défi de la croissance démographique dans la sous-région et atteindre les objectifs de développement, il est important de mettre en œuvre des politiques qui favorisent une croissance économique inclusive et durable, qui réduisent la pauvreté et améliorent la gouvernance.

Pour la sous-région qui abritera près du quart de la population d'Afrique subsaharienne aux dates butoir des Agendas 2030 et 2063, et une part importante de population jeune, la réduction de la pauvreté nécessite une approche holistique qui prend en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales. Les politiques doivent viser à promouvoir une croissance économique inclusive, en mettant en place et renforçant les filets

²¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/health/>

de protection sociale, en améliorant l'accès à l'éducation et à la santé pour toutes et tous, et en favorisant la promotion d'emplois décents.

Les pays en Afrique centrale doivent donc :

- Promouvoir des emplois décents pour tous et toutes, en particulier pour les femmes et les jeunes, et créer des opportunités d'emploi dans les secteurs de l'industrie et des services.
- Renforcer les filets de protection sociale, notamment en direction des plus vulnérables, des travailleurs pauvres, des femmes et des jeunes.
- Prendre des mesures audacieuses pour améliorer l'accès à l'éducation. Par exemple, en donnant la priorité à une éducation primaire et secondaire gratuite et de qualité. Cela peut inclure la construction d'écoles, le recrutement et la formation d'enseignants qualifiés, la fourniture de matériel pédagogique adéquat, et l'accès à internet abordable pour les élèves afin d'acquérir les compétences numériques nécessaires pour tirer le meilleur parti de la technologie.
- Prendre des mesures concrètes pour réduire les inégalités en matière de santé, en prenant en compte les déterminants sociaux de la santé, tels que la pauvreté, l'éducation, le lieu de résidence, etc. Ces mesures peuvent inclure la mise en place et/ou l'élargissement de la couverture d'assurance maladie, l'investissement dans les infrastructures de santé, en particulier dans les régions vulnérables, la création de centres de santé communautaires et cliniques mobiles, la réforme des systèmes de financement de la santé.
- Favoriser la planification familiale pour réduire la fécondité et engendrer un dividende démographique, qui peut contribuer à la croissance économique accélérée.
- Améliorer l'efficacité de l'utilisation et la répartition des ressources et des dépenses publiques pour bénéficier à tous et toutes, notamment les dépenses d'éducation et de santé

Les pays d'Afrique centrale doivent également travailler à la collecte de données fiables, de qualité et désagrégée pour mieux comprendre les tendances et la dynamique démographiques, afin de bénéficier des dividendes démographiques.

Références

- Banque africaine de développement 2023 : Perspectives économiques en Afrique Centrale
- Canning, D., Raja, S., Yazbeck, A. S., (2015) The State of Demographics in Sub-Saharan Africa. Chapter 1 in Africa's Demographic Transition: Dividend or Disaster? p.43-69. The World Bank. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0489-2_ch1https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0489-2_ch1
- EIU country reports 2023 (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Sao Tomé-et-Principe, Rwanda et Tchad)
- FMI (Perspectives économiques mondiales), avril 2023 et juillet 2023 (mise à jour)
- FMI, Rapport pays N° 23/251, « Fourth reviews under the extended credit facility and the extended fund facility arrangements, and requests for waiver for nonobservance of

- performance criterion and modification of performance criteria—press release; staff report; and statement by the executive director for Cameroon », juillet 2023
- FMI, Rapport pays N° 23/271, « Third review under the three-year arrangement under the extended credit facility, requests for modification of performance criteria, waivers of nonobservance of performance criteria, and financing assurances review—press release; staff report; and statement by the executive director for the republic of Congo », juillet 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/244, « Quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement—communiqué de presse ; rapport des services ; lettre d'intention mémorandum de politiques économiques et financières ; protocole d'accord technique ; analyse de viabilité de la dette et déclaration de l'administrateur pour la République démocratique du Congo », juillet 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/198, « First reviews under the policy coordination instrument and the arrangement under the resilience and sustainability facility, request for the modification of end-june 2023 quantitative targets, and rephrasing of access under the resilience and sustainability facility—press release; staff report; and statement by the executive director for Rwanda », juin 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/155, « 2023 article IV consultation and request for a 38-month arrangement under the extended credit facility—press release; staff report; and statement by the executive director for the Central African Republic », mai 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/100, « 2022 Article iv consultation—press release; staff report; and statement by the executive director for Angola », mars 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/114, « Third reviews under the extended credit facility and the extended fund facility arrangements, and requests for waiver for nonobservance of performance criterion and modification of performance criteria—press release; staff report; and statement by the executive director for Cameroon », mars 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/89, « Second review under the three-year arrangement under the extended credit facility, requests for modification of performance criteria, waivers of nonobservance of performance criteria, and financing assurances review—press release; staff report; and statement by the executive director for the republic of Congo », février 2023
 - FMI, Rapport pays N° 23/7, « First and second reviews under the extended credit facility arrangement, requests for waivers of nonobservance of performance criteria and modification of performance criteria—press release; staff report; staff supplement; and statement by the executive director for Chad », janvier 2023
 - FMI, Rapport pays N° 22/390, « Troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de modification de critères de réalisation et revue des assurances de financement—communiqué de presse ; rapport des services et déclaration de l'administrateur pour la République démocratique du Congo », décembre 2022
 - FMI, Rapport pays N° 22/306, « cinquième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de renonciation au non-respect des critères de réalisation et revue des assurances de financement — communiqué de presse ; rapport des services et déclaration de l'administrateur pour la république démocratique de São tomé et principe », septembre 2022
 - FMI, Rapport pays N° 22/267, « 2022 article IV consultation—press release; staff report; and statement by the executive director for republic of Equatorial Guinea », août 2022
 - FMI, Rapport pays N° 22/257, « 2022 Article IV consultation—press release; staff report; and statement by the executive director for Burundi », juillet 2022
 - FMI, Rapport pays N° 23/100, « 2021 article IV consultation and first reviews under the extended credit facility and the extended fund facility arrangements and requests for waivers

for performance criteria applicability and nonobservance and modification of performance criterion—press release; staff report; and statement by the executive director for Cameroon », février 2022

- FMI, Rapport pays N° 20/146, « Request for disbursement under the rapid credit facility—press release; staff report; and statement by the executive director for the democratic republic of the congo», mai 2020
- ILO (2007) Travail décent et stratégies pour la réduction de la pauvreté. Accessible at https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_107650.pdf
- ILO (2019) The working poor or how a job is no guarantee of decent living conditions. ILOSTAT. Spotlight on work statistics. N°6-Avril 2019. Accessible at <https://ilostat.ilo.org/topics/working-poverty/>
- Koissy-Kpein, S.A. (2013). Schools' Feeding Programs and the Trade-off between Child Labor and Schooling: Evidence from BRIGHT Survey. Research in Applied Economics. 5(3). <http://www.macrothink.org/journal/index.php/rae/article/view/2386>
- Koissy-Kpein, S.A. (2020). Achieving Gender Equality in Education in Sub-Saharan Africa: Progress and Challenges in Moving from the MDGs to the SDGs. In: Konte, M., Tirivayi, N. (eds) Women and Sustainable Human Development. Gender, Development and Social Change. Palgrave Macmillan, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-14935-2_9
- Magrin G., and r Ninot, O., (2020), "Transitions et développement en Afrique :un continent d'incertitude", *Bulletin de l'association de géographes français* [Online], 97-4 | 2020, Online since 31 December 2021, connection on 10 July 2023. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/7168>; DOI: <https://doi.org/10.4000/bagf.7168>
- Sumner, A. , Hoy, C. , Ortiz-Juarez, E. (2020) Estimates of the impact of COVID-19 on global poverty. WIDER Working Paper 2020/43. Helsinki: UNU-WIDER. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2020/800-9>
- United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2022). *World Population Prospects 2022: Summary of Results*. UN DESA/POP/2022/TR/NO. 3.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2022). *World Population Prospects 2022*, Online Edition.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2022. Human Development Report 2021-22: Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World. New York.
- UNESCO (2000) Réaliser l'éducation pour tous: les défis démographiques. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000123481_fre.locale=fr
- UNESCO. (2015). EFA Global Monitoring Report, Education for All 2000-2015: Achievements and Challenges. Paris: UNESCO, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. Available at: <https://en.unesco.org/gem-report/report/2015/education-all-2000-2015-achievements-and-challenges>
- UNESCO (2016). Global Education Monitoring Report. Gender Review. Creating Sustainable Futures for All. Paris, France: UNESCO, United Nations Educational,
- UNESCO, UNICEF, Banque mondiale, FNUAP, PNUD, ONU-Femmes et HCR, (2015), Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en oeuvre de l'Objectif de développement durable 4. Documents de référence / Reference documents, Suivi-pilotage de l'ODD4-ED2030/ Monitoring-steering of SDG4-ED2030. <http://www.education2030-africa.org/index.php/fr/ressources/publications-fr/262-declaration-d-incheon-et-cadre-d-action-pour-la-mise-en-oeuvre-de-l-objectif-de-developpement-durable-4>

